



# RAPPORT ANNUEL

## 2021-2022

### Conseil du temps long

---

# TABLE DES MATIÈRES

LES MEMBRES _____	5
LE RÔLE DU CONSEIL _____	8
LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS _____	9
Groupe de travail interne Mairie _____	11
Travail des services municipaux _____	11
Groupes thématiques _____	11
LES TRAVAUX DU GROUPE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE _____	12
LES TRAVAUX DU GROUPE MOBILITE _____	15
LES TRAVAUX DU GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE _____	19
LES TRAVAUX DU GROUPE URBANISME _____	21
LES TRAVAUX DU GROUPE VIVRE ENSEMBLE, SOLIDARITES _____	24
TABLE DES ANNEXES _____	29

Annexe 1 : Délibération de création de l'instance

Annexe 2 : Compte rendu des plénières

Annexe 3 : Planter à Seyssinet-Pariset pour lutter contre le réchauffement climatique : le tableau des propositions

Annexe 4 : Tableau du recensement du patrimoine remarquable de la ville

*La commune a souhaité mettre en place une instance participative chargée de travailler sur une vision à long terme du territoire. Ouvert à tous les citoyens, le conseil du temps long s'est réuni plusieurs fois en 2021 et 2022 et a pour mission de réfléchir au Seyssinet-Pariset des 20 à 40 prochaines années.*

*Ce rapport fait état des travaux menés durant cette première année d'existence, des actions, des avis, des questionnements et des perspectives du conseil du temps long.*

# LES MEMBRES



Aude Grézy



Gilles Arnaud



Christine Humbert



Frédéric Carvalho



Clémence Cavalli



Clément Durand



Fabienne Pirollet



Guy Chatain



Christine Barnier



Loïc Dargent



Julie Utrera



Denis Jaglin



Marie-José Fresier



Mathieu Meynet



Catherine Casalegno



Maxime Lance



Michelle Didier



Vincent Faure



Nathalie Toussaint



Nicolas Martinelli



Dominique Maitre



Pascal Thomas



Clémence Aubert



Thibaut Champelovier



Yves Ninet



Lysiane Petris



Michel Jacon



Caroline Cesbron



Bernard Nicolino



Alice Mollon



Louis Paul Faure



Cyndi Bouchet Varnet



G rard Commandeur



Alva Renzetti



Guy Boudin



Anissa Bouteldja



Yann Gu rin



Charlotte Cedelle



Nicolas Gunther



Karen Nivon



Alain R my



Cyrielle Salaun

# LE RÔLE DU CONSEIL

Le rôle du conseil du temps long est d'examiner les grands projets de la commune et s'assurer qu'ils préserveront les enjeux écologiques, sociaux et économiques de la ville et de ses acteurs dans plus de vingt ans. C'est également un espace pour réfléchir et travailler sur une vision du territoire sur le long terme, qui soit respectueuse du droit de la nature et des générations futures.

## COMPOSITION DU CONSEIL

### 44 citoyennes et citoyens majeurs

Quatre collèges sont constitués :

citoyens

représentants  
associatifs

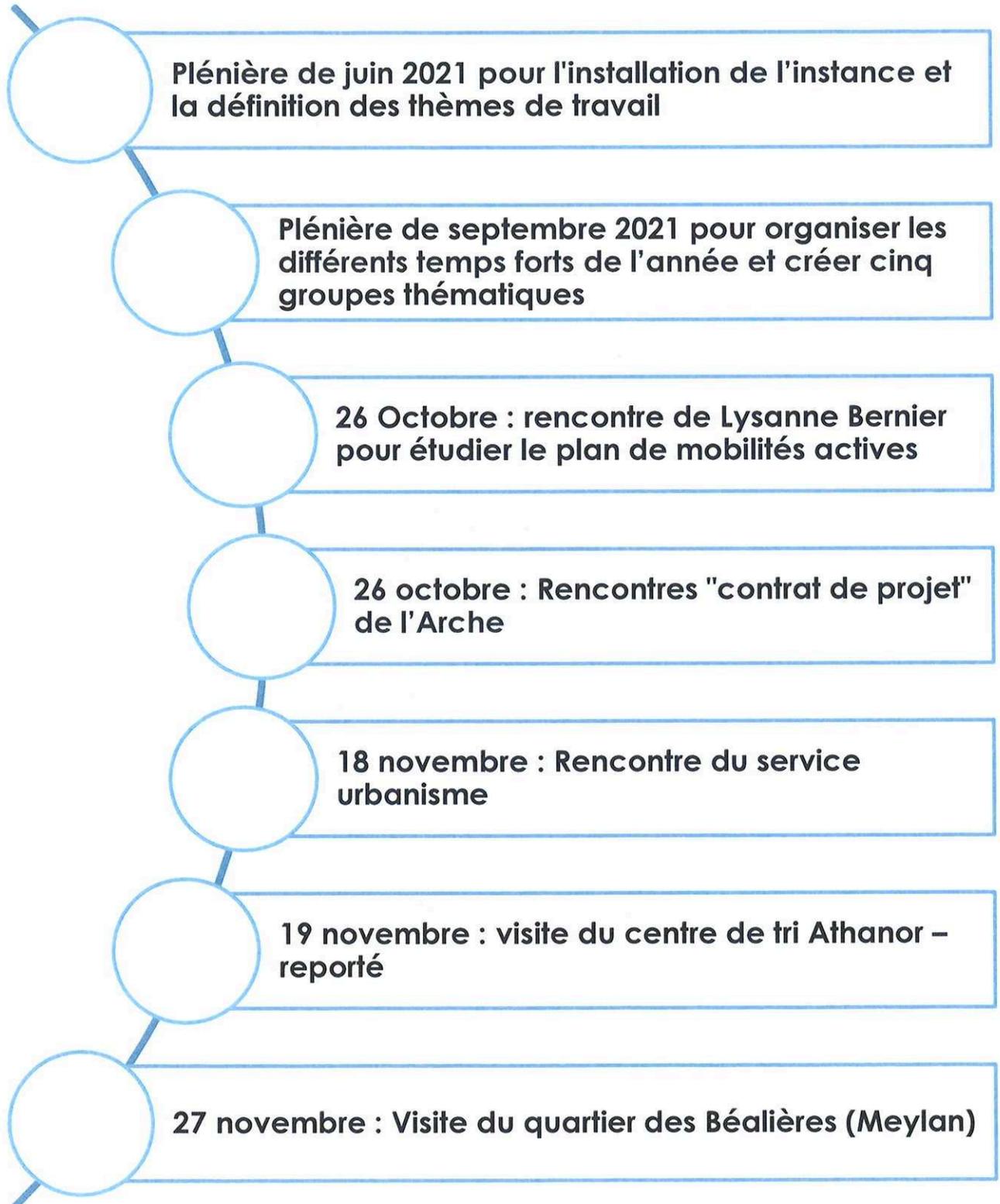
représentants du  
secteur  
marchand

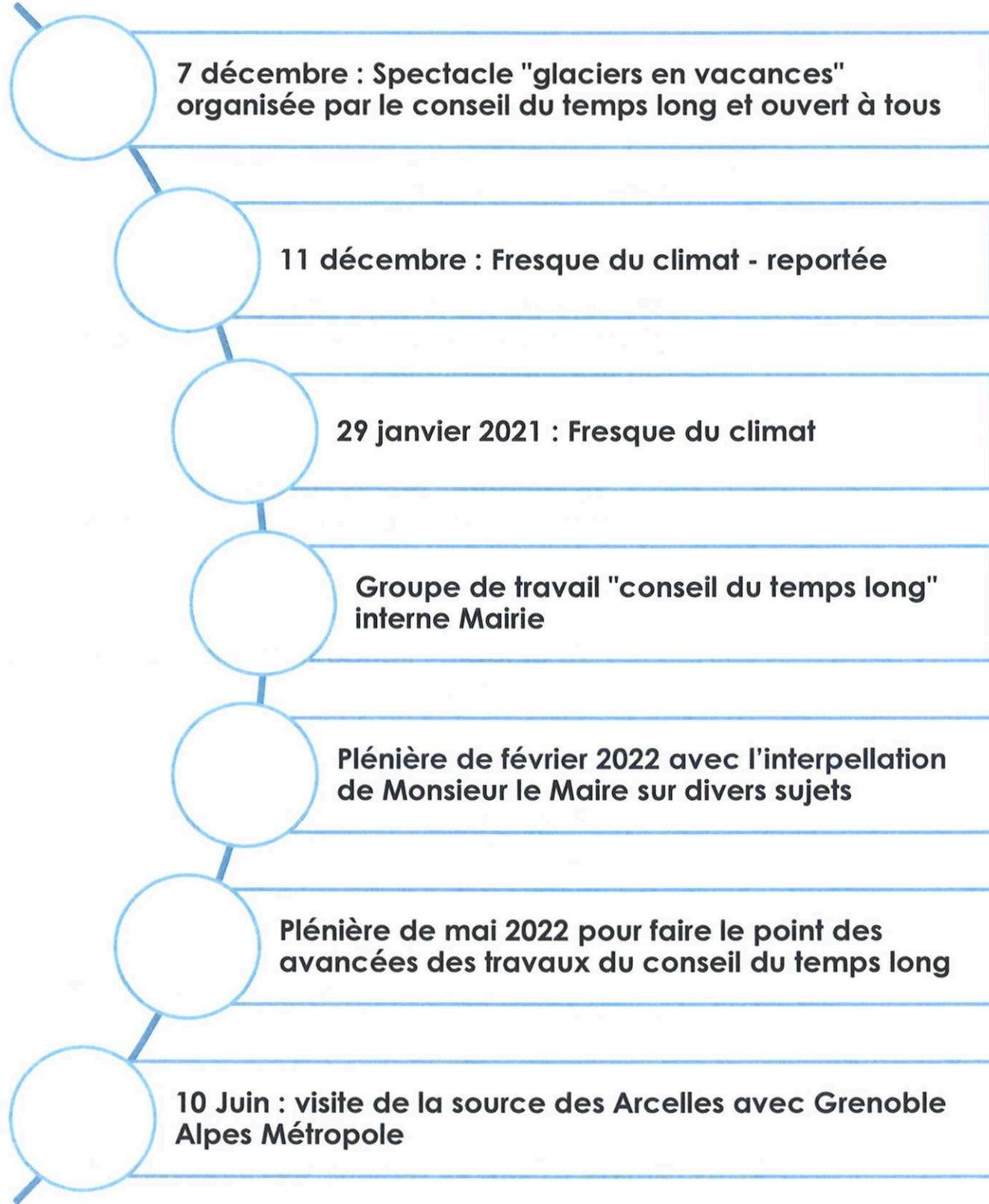
élus du conseil  
municipal

Pour constituer le groupe, la commune a fait un premier appel à candidatures qui a été fructueux avec plus d'une trentaine de volontaires. Afin de garantir une juste représentativité en termes d'âge, de parité femme/homme, et de secteur géographique, ce groupe a été complété par un tirage au sort public (à partir des listes électorales). C'est également un moyen d'inviter une partie de la population, moins aguerrie à la pratique de la démocratie citoyenne, à pouvoir le faire.

Dans cette diversité, chacun est présent en tant que personne et non en tant que représentant d'une association ou d'un groupe d'habitants.

# LE CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS





**7 décembre : Spectacle "glaciers en vacances" organisée par le conseil du temps long et ouvert à tous**

**11 décembre : Fresque du climat - reportée**

**29 janvier 2021 : Fresque du climat**

**Groupe de travail "conseil du temps long" interne Mairie**

**Plénière de février 2022 avec l'interpellation de Monsieur le Maire sur divers sujets**

**Plénière de mai 2022 pour faire le point des avancées des travaux du conseil du temps long**

**10 Juin : visite de la source des Arcelles avec Grenoble Alpes Métropole**

### **Groupe de travail interne Mairie**

Un groupe de travail avec agents et élus s'est réuni une dizaine de fois depuis le mois de janvier 2021 pour écrire les objectifs de la création du conseil du temps long, procéder au tirage au sort sur le logiciel de l'état civil puis à un tirage au sort public, créer l'instance, mais aussi pour préparer les séances plénières et en faire le bilan si nécessaire.

### **Travail des services municipaux**

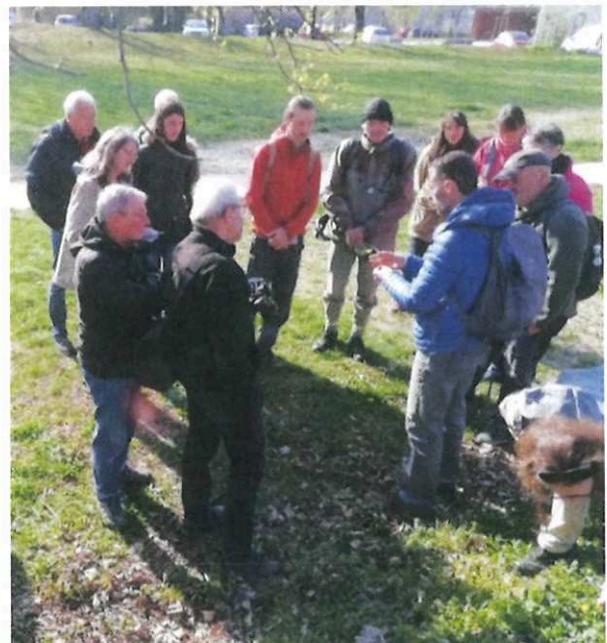
Deux agents municipaux sont désignés pour coordonner le conseil du temps long : Constitution de l'instance, coordination des événements, préparation des plénières, rédaction des compte rendus, suivi de chaque groupe, réponses aux questions, relance des absents, etc.

*Le conseil du temps long ne peut se contenter du temps en plénière pour mener son travail.*

*De nombreux rendez-vous se sont donc organisés en sous-groupes.*

### **Groupes thématiques**

Depuis l'interpellation du Maire, chaque groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour avancer sur leurs thèmes respectifs, dans des salles municipales, en sortie terrain ou ailleurs. La synthèse de leurs travaux est présentée ci-après.



→ Les comptes-rendus de chaque séance plénière se trouvent dans les annexes.

# LES TRAVAUX DU GROUPE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Membres du groupe :

- Aude Grezy (Référente)
- Caroline Cesbron
- Julie Utrera
- Maxime Lance
- Alva Renzetti

## L'idée :

Planter à Seyssinet-Pariset pour lutter contre le réchauffement climatique

## Production du groupe :

### A - Ce que nous avons fait :

1 - Repérer les espaces plantables et/ou végétalisables.

Notre définition de l'espace plantable et/ou végétalisable : tout espace, même bâti, qui **pourrait** accueillir une plantation.

Exemple : espaces verts, pelouses, massifs, mais aussi parkings ou même façades ou toitures.

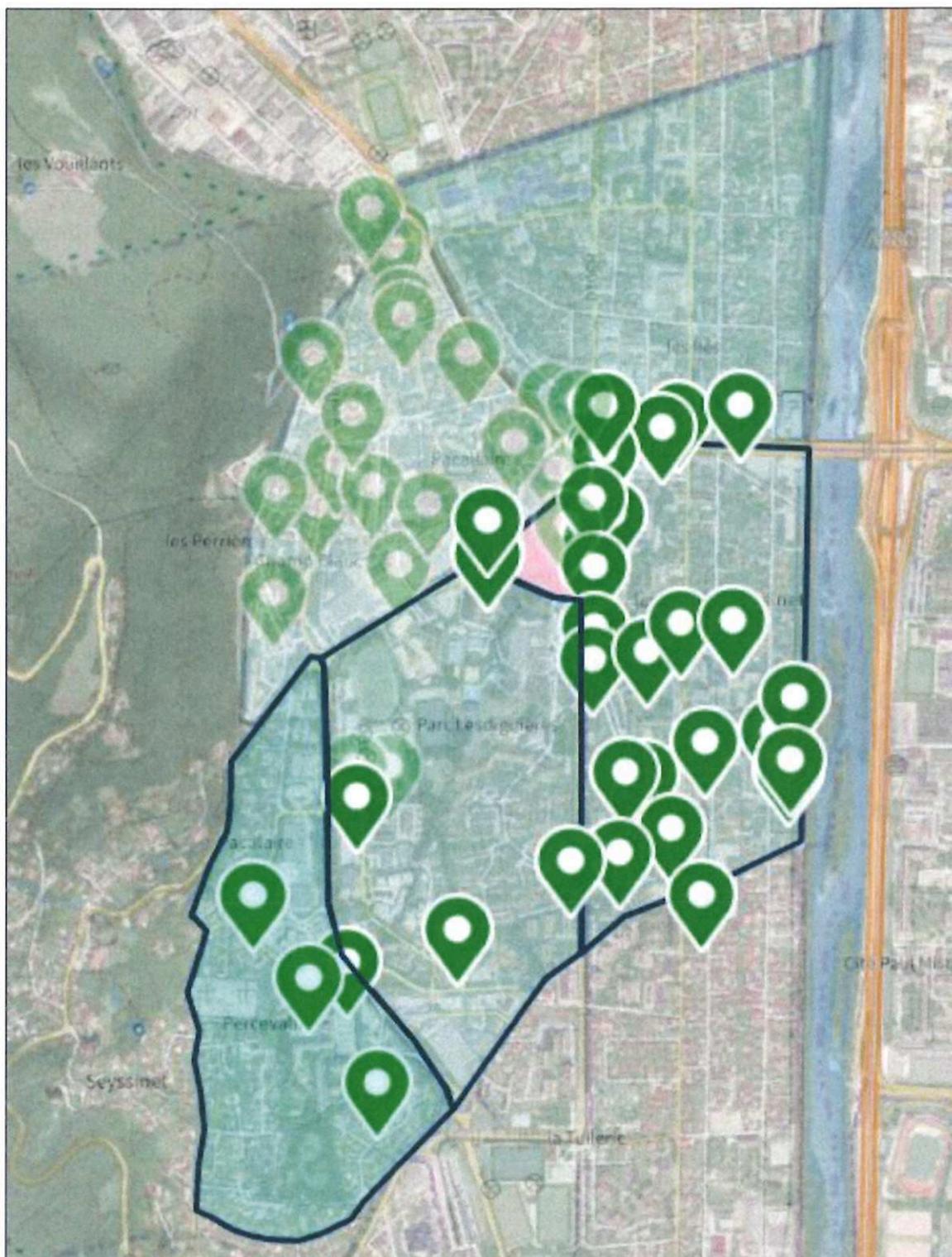
En effet, les arbres poussent lentement et il y a urgence. De plus, certains espaces ne peuvent pas accueillir des végétaux importants. C'est pourquoi, l'option des plantes grimpantes sur les parkings et la végétalisation des toitures nous semblent particulièrement pertinentes.

Compte tenu du fait que la Mairie de Seyssinet s'occupe de la plantation sur les espaces publics, le repérage auquel nous procédons concerne les espaces privés.

Compte tenu de notre faible nombre, nous avons choisi de nous concentrer sur les espaces privés collectifs (copropriétés, lotissements) car le recensement dans les espaces privés individuels serait vraiment trop long.

Nous avons également limité notre repérage au secteur le moins végétalisé de Seyssinet car nous ne pouvions couvrir toute la commune (cf cartographie).

2 - Elaborer une carte permettant de visualiser ces espaces plantables et/ou végétalisables repérés.



*Carte des espaces plantables et/ou végétalisables - détails en annexe du document*

3 - Etudier ce que deux autres communes ont fait : Grenoble et Eybens

## B - Ce qu'il reste à faire :

1- Choisir les variétés de plants dont les caractéristiques correspondent au projet afin de les proposer. Il existe déjà des listes (celles de Grenoble et Eybens par exemple) mais nous proposons d'agir en partenariat avec un organisme de formation à qui serait confié un projet d'études pour la sélection des arbres.

2 - Convaincre les Seyssinettois de planter. Les arguments de l'intérêt de la plantation :

- Rafraîchir la ville en été. Lorsque la température grimpe, les arbres se protègent en relâchant l'eau qu'ils ont stockée. Ils transpirent. Le volume d'eau rejetée peut atteindre plusieurs dizaines de litres par jour. Ce qui en fait d'excellents climatiseurs naturels. Tandis que leur ombrage devient un pare-soleil bien agréable en été.
- Améliorer la qualité de l'air. Les arbres absorbent du CO<sub>2</sub> et restituent de l'oxygène. L'Office national des forêts indique qu'un arbre de 5 m<sup>3</sup> peut engranger l'équivalent de 5 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit les émissions de 5 vols aller-retour Paris-New York.
- Avoir des sols plus poreux pour récupérer l'eau de pluie
- Favoriser la biodiversité
- Embellir

3 - Inciter à la plantation par un dispositif financier et par un accompagnement

4 - Evaluer quelques mois plus tard les effets de la campagne.

# LES TRAVAUX DU GROUPE MOBILITE

## Membres du groupe :

- Yves Ninet (Réfèrent)
- Gilles Arnaud
- Vincent Faure
- Mathieu Meynet
- Loïc Dargent

## Sujets de travail :

Comment réduire le nombre de véhicules traversant Seyssinet-Pariset ?

Quelles alternatives pour ces véhicules ?

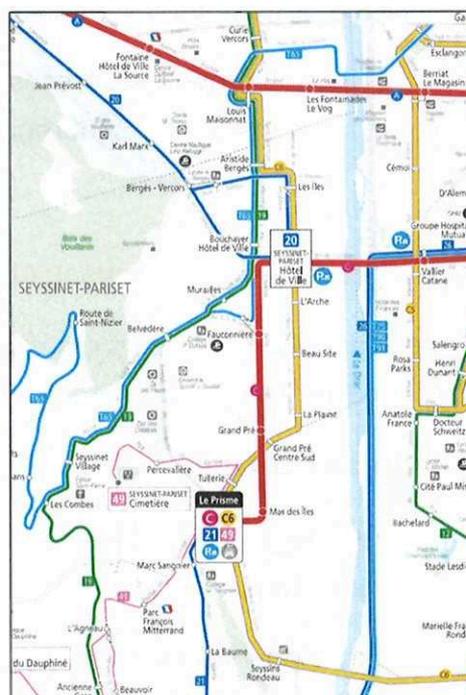
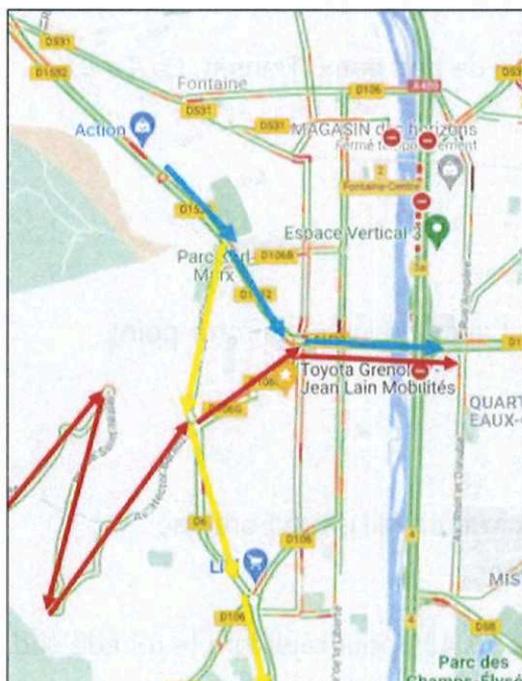
+ Etude du plan de mobilités actives

## Production du groupe :

### Circulation à Seyssinet-Pariset :

La commission a défini 3 axes principaux de circulation pour la traversée de Seyssinet-Pariset (voir plan ci-après) :

- Axe Plateau du Vercors → Pont de Catane (symbolisé en rouge)
- Axe Sassenage-Fontaine → Rondeau (symbolisé en jaune)
- Axe Fontaine → Pont de Catane (symbolisé en bleu)



### - Axe Vercors → Pont de Catane (Rouge)

Cet axe utilise la D106 par la Route de St Nizier

- **Qui emprunte cet axe ?**
  - Des usagers qui résident sur le plateau et qui descendent sur l'agglomération (travail, loisirs ...)
  - Des usagers qui transitent par le plateau du Vercors pour rejoindre la vallée
- **Quels moyens de transport public prendre ?**
  - Bus T65 Trans-Isère de Lans, St Nizier, Pariset, Beauregard, Village ...
  - Bus 19 depuis la clinique
  - Tram C au Prisme ou à Fauconnière
  - Covoiturage
- **Solutions possibles pour désengorger cet axe**
  - Pour permettre aux usagers de prendre les transports publics :
    - Prévoir des parkings relais (St Nizier, Pariset, La Tour sans venin) avec navettes de bus fréquentes
    - Développer le co-voiturage (ILLICOV ...)
    - Pertinence du câble depuis St Nizier, Pariset ou La Tour sans venin
    - Baisser le coût du transport en commun (actuellement le prix du carburant revient moins cher que prendre les transports publics)
    - Contrôler les vitesses en traversée de hameaux (Pariset, La Tour sans Venin, Beauregard)

### - Axe Sassenage/Fontaine → Rondeau (Jaune)

Cet axe utilise l'avenue du Vercors depuis la rue Paul Langevin jusqu'au rond-point Intermarché de Seyssins

- **Qui emprunte cet axe ?**
  - Des usagers qui effectuent un trajet domicile/travail entre Fontaine, Sassenage et l'agglomération grenobloise ...
  - Des usagers qui évitent les bouchons de l'A 480 pour rejoindre la rocade sud

- **Quels moyens de transport public prendre ?**

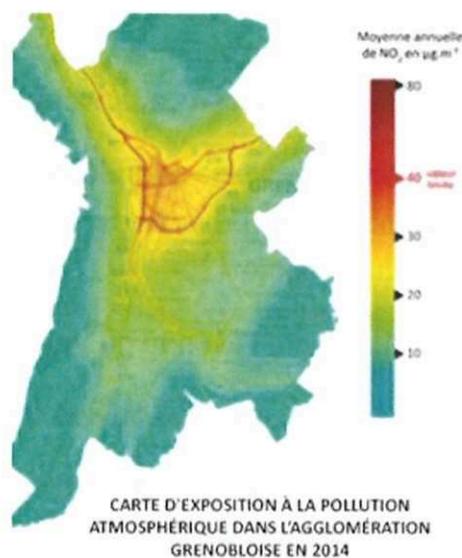
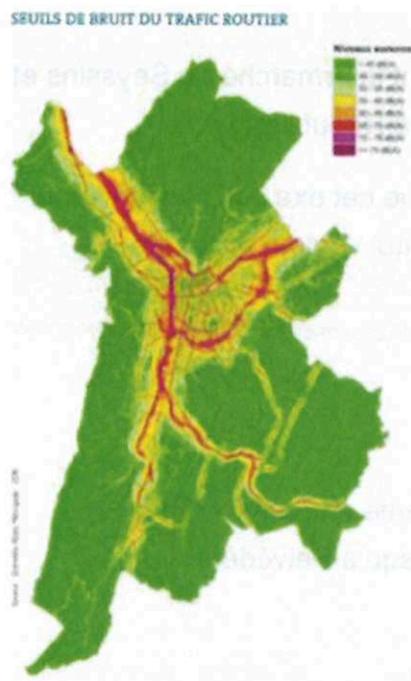
Pas beaucoup de transport hormis le C5 qui part du rond-point Intermarché de Seyssins et le Prisme. Ensuite il passe par traverser la ville par la rue de la République

- **Solutions possibles pour désengorger cet axe** : faire que cet axe soit plus lent pour qu'il soit moins proposé par les GPS pour les usagers qui veulent éviter les bouchons de l'A 480
  - Rendre l'avenue du Vercors plus contraignante
  - Mettre des feux ou des chicanes
  - Voir la mise en place d'un sens unique sur la partie entre la rue Paul Langevin de Fontaine et l'avenue du Vercors jusqu'à Belvédère
  - Limiter les poids-lourds

#### - Axe Sassenage → Pont de Catane (Bleu)

Cet axe utilise la rue Paul Langevin pour rejoindre le pont de Catane via la mairie

- **Qui emprunte cet axe ?**
  - Des usagers qui effectuent un trajet domicile/travail entre Fontaine, Sassenage et l'agglomération grenobloise ...
  - Des usagers qui évitent les bouchons de l'A 480
- **Quels moyens de transport public prendre ?**
  - Ligne de Bus 20
  - Tram C
- **Solutions possibles pour désengorger cet axe**
  - Créer un tronçon de ligne de tram (C bis) depuis la mairie de Seyssinet jusqu'à La Poya (rejoindre la ligne de tram A)



Annexes : 2 cartes  
 - Seuil de bruit du trafic routier  
 - Exposition à la pollution atmosphérique

Pour la suite, le groupe souhaite poursuivre son travail en :

- Rencontrant le SMMAG pour évoquer ces sujets et voir quelles améliorations seraient possibles
- Faire une enquête pour connaître le trafic réel de ces axes sur une semaine par exemple (week-end compris)

Etude du plan de mobilités actives :

- Un document a été établi par la stagiaire Lysanne Bernier avec qui une réunion de présentation a été faite en novembre 2021 en présence de Fanny Cruzet
- Le groupe souhaite compléter ce document avec les réflexions des membres de la commission Mobilité

# LES TRAVAUX DU GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE

## Membres du groupe :

- Michel Jacon (Réfèrent depuis mai 2022)
- Thibaut Champelovier
- Bernard Nicolino
- Alice Mollon
- Fabienne Pirollet

## Plusieurs sujets de travail :

- ✓ **Participation à la constitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale.**

C'est un grand inventaire communal réalisé progressivement jusqu'au printemps 2023 lors de sorties. Il est centré sur 4 thématiques :

- Les pollinisateurs
- Les zones humides
- Les chauves-souris
- Les haies et arbres remarquables

Début d'utilisation des outils numériques d'inventaire pour l'identification des arbres remarquables, les zones humides.



- ✓ **Renseignement et suivi du site sentinelles de la nature (FNE) pour les signalements de dégradations et initiatives favorables sur la commune.**



- ✓ **Participation au groupe de travail VIA TRAM pour la revalorisation de l'ancienne voie de tramway**

*Gare de Grenoble --- St Nizier du Moucherotte via Vercors*

- ✓ **Visite avec la Métro du captage des Arcelles le 10 juin.** Constat sur site de la disparition du ruisseau des Arcelles dans les 300 m après sa source ; qui est responsable de son entretien ? Le groupe reste dans l'attente des éléments de réponse du service de l'eau de la Métro.



# LES TRAVAUX DU GROUPE URBANISME

## Membres du groupe :

- Nathalie Toussaint (Référente)
- Nicolas Martinelli
- Frederic Carvalho
- Clémence Cavalli
- Christine Barnier
- Christine Humbert
- Michelle Didier
- Clément Durand
- Clémence Aubert

## Sujet de travail :

Recensement du patrimoine remarquable de la ville : bâti, fontaines, ambiances (terrains privés et publics) pour intégration à l'atlas du patrimoine du PLUI. Le groupe s'est réuni plusieurs fois et s'est réparti les secteurs de la commune. Les propositions faites par le groupe seront ensuite présentées au service urbanisme avant demande de classement

## Production du groupe :

### Groupe Urbanisme

Le groupe urbanisme a commencé son travail en découvrant par le biais d'une visite guidée, le quartier des Béalières à Meylan construit dans les années 80. Cette visite a été très riche en découverte. Elle a permis d'appréhender la notion de réalisation d'un urbanisme participatif puisque le projet a été conçu avec les habitants. C'était il y a 40 ans et il ne s'agit pas de le reproduire. Cependant, nous pouvons nous inspirer de ces démarches. L'utilisation de références doit nous permettre d'enrichir, de confronter et de conforter nos visions respectives.

Ensuite, le groupe urbanisme a été saisi par M. le Maire sur 3 sujets : la modification n°1 du PLUI, le recensement du patrimoine remarquable, le PPRI DRAC.

Nous nous sommes en premier intéressés au recensement du patrimoine remarquable. Aidés par le service urbanisme de la ville que nous remercions, nous avons procédé quartier par quartier à un recensement, en nous baladant tout simplement et en faisant appel à nos connaissances de la commune et à quelques témoignages. Pour mettre en commun notre travail, nous nous sommes réunis 3 fois en dehors des plénières. Nous avons donc complété le tableau présenté avec nos modestes compétences.

En ce qui concerne les 2 autres sujets :

- pour la modification n°1 du PLUI : nous n'avons pas encore connaissance de l'ouverture de l'enquête publique donc nous n'avons pas accès au dossier pour entamer une réflexion. Nous restons interrogatifs sur notre capacité technique à mener une réflexion constructive sur ce sujet.
- Pour le PPRI DRAC, nous l'avons programmé pour l'automne. Cependant, nous émettons de nombreuses réserves quant à nos possibles compétences et atouts à mener cette réflexion qui nous paraît trop technique

Plus globalement, M. le Maire et Mmes Mrs les élus, nous souhaitons vous interpeller sur l'essence de ce conseil du temps long. Même si nous nous sommes volontiers prêtés à l'exercice de recensement du patrimoine, nous restons interrogatifs quant aux deux autres sujets car nous ne nous considérons pas comme un conseil consultatif. L'intérêt pour lequel nous avons rejoint ce conseil est ailleurs.

En effet, ces sujets semblent davantage s'inscrire dans une temporalité courte, tels des petits travaux successifs à réaliser dans un temps relativement restreint, pour lesquels il est difficile de trouver un fil conducteur.

Prenons en exemple, dans notre groupe urbanisme, le travail sur le patrimoine existant. Il est évident que ce recensement est nécessaire car c'est en sachant d'où l'on vient qu'il est possible de se projeter dans le futur. Cependant, nous avons l'impression que ce travail est là pour répondre à un besoin immédiat, comme peut l'être la modification du PLUI. Selon nous, la dimension du temps long se perd quelque peu...

Qui plus est, d'après nous, le PLUI ne doit pas être l'élément central de nos réflexions. Il s'agit d'un document purement administratif qui fixe certaines règles. Il ne permet pas de réfléchir sur la ville de demain. La ville s'est construite avant ce document. Ce dernier peut avoir une certaine utilité dans la manière de gérer la ville, mais il n'empêche en aucun cas des projets inadaptés dont témoignent certaines constructions. Aujourd'hui, nous sommes dans un urbanisme de droit. C'est pourquoi nous pensons que pour retrouver une certaine qualité de vie et d'usage, nous devons tendre vers un urbanisme de projet. Car, ce n'est pas avec un cahier des charges que l'on fait la ville mais bien à partir d'un projet. Et ce dernier se construit patiemment au fil du temps avec un véritable lien dans le processus. Il ne faut pas une succession classique d'intervenants. Osons sortir du cadre !

Aussi, nous souhaiterions retrouver la dynamique de départ dont la volonté de s'inscrire dans le temps long était solidement ancrée dans les différents échanges.

La réflexion qui anime notre groupe c'est "pourquoi il fait bon vivre à Seyssinet-Pariset ?", comment conserver cette qualité de vie ? et comment cela peut servir un projet global

mêlant mobilité, urbanisme, social, économie, biodiversité... Nous aimerions pouvoir aborder des sujets de fond et que nos réflexions partagées servent l'intérêt général. L'avis des habitants sur leur manière de vivre la ville nous paraît prédominant et doit servir ce projet. Un projet qui doit se construire sur le long terme.

Dans la mesure du possible nous souhaiterions ne pas se saisir des sujets proposés par la municipalité mais creuser la question du "vivre à Seyssinet-Pariset" et la notion "d'urbanisme de projet". Ces éléments seront d'ailleurs à l'ordre du jour de notre prochaine rencontre (groupe urbanisme) qui aura lieu en septembre 2022.

Dans cette idée, il pourrait être intéressant d'avoir la vision prospective des élu.e.s du devenir de Seyssinet-Pariset. L'architecture et l'urbanisme étant éminemment des sujets politiques. Cela permettrait notamment d'échanger et de confronter nos idées.

Merci de votre écoute.

# LES TRAVAUX DU GROUPE

## VIVRE ENSEMBLE, SOLIDARITES

### Membres du groupe :

- Marie José Fresier (Référente)
- Dominique Maitre
- Cyndi Bouchet Varnet
- Louis-Paul Faure

### Sujet de travail :

Le Maire et les élus souhaitent avoir des préconisations concernant le projet de création d'une maison des associations. Quel bâtiment et quel fonctionnement pour une telle structure ?

Ce travail servira de support aux associations et aux élus pour bâtir le futur projet.

### Production du groupe :

#### Première conclusion :

Nous sommes réservés voire opposés pour différentes raisons, à l'implantation provisoire de la MDA sur le site de l'Ecole Chamrousse.

Nous pensons que les dépenses engagées dans le cadre d'un projet provisoire, seraient coûteuses pour la commune et ne peuvent en aucun cas représenter une réflexion dans le cadre du temps long.

Il serait peut-être utile de voir si ces locaux ne pourraient pas être utiles dans le cadre d'autres projets à destination de certains groupes, notamment pour les jeunes en recherche de locaux pour des activités types yoga, musique, ou à des artistes.

Une autre proposition d'utilisation de cette aile, serait de la transformer en studios meublés, pour des personnes de tous âges en situation précaire ou en recherche d'emploi et ce pour une durée déterminée.

Ces personnes seraient sélectionnées sur dossier et sur motivations et paieraient un loyer modique.

Ces studios pourraient aussi accueillir des enseignants nommés en remplacement sur la commune ou des communes proches, ou des étudiants (la ligne C toute proche mène au campus).

On peut aussi imaginer d'accueillir des personnes âgées non dépendantes pour favoriser la mixité des locataires. Dans ce cas-là, il faudrait installer un ascenseur....

Il y aurait une salle commune avec kitchenette, permettant un peu de convivialité.

Une personne rémunérée (genre concierge) veillerait à la bonne utilisation des locaux et à leur entretien.

Nous portons donc essentiellement notre réflexion sur une MDA, dans le cadre du projet Fauconnière.

Une MDA a, à priori, pour objectifs d'accueillir, d'accompagner, de valoriser et de coopérer. Après avoir effectué plusieurs recherches et visites, notre projet est établi sans contrainte avec libre cours à notre imagination et « rêves ».....

Ce projet de MDA serait alors lui pleinement en accord avec notre vision d'un projet temps long.

1) Une recherche Internet nous a permis de découvrir la MDA de Lille :

Voici proposés par cette MDA, les équipements qui nous semblent intéressants voire indispensables :

\*Les services :

-Prêt de salles pour tenir des réunions ou AG (salle de capacité de 127 personnes pour la plus grande avec système audiovisuel permettant l'organisation aussi de conférences)

-Salle mise à disposition et équipée de plusieurs ordinateurs.

-Petit amphithéâtre sur terrain extérieur.

\*Assistance :

Aide au démarrage des associations et accompagnement à la formation de bénévoles.

\*Aide logistique :

-Service boîte aux lettres.

-Espace travail partagé (coworking)

-Centre de ressources documentaires

-Panneau affichage pour communiquer (infos données par les différentes associations, projets, recherche de bénévoles, formations proposées etc...)

-Casiers pour associations et stockage de petits matériels

-Salles dédiées à certaines associations qui en expriment le besoin et salles prêtées selon planning aux autres associations ayant des besoins ponctuels.

-Location de salles.

-Mise à disposition de téléphone

\*Espace convivialité :

A l'entrée, espace rencontre avec mobilier adapté, petite restauration rapide (thé, café, chocolat, etc...) mise à disposition de journaux, petite cuisine équipée.

2) Visite de la MDA d'Eybens :

Celle-ci porte le nom de Maison de la Vie Associative et Festive : La VAF

Celle ci donne des précisions sur le rôle de la MDA :

- Suivre et animer les relations entre toutes les associations en instituant un Conseil de Vie Associative
- Coordonner les manifestations grand public ainsi que la logistique et les salles.
- Gérer les demandes de location des salles qui pourraient être aussi mises à disposition pour les copropriétés de la commune.
- Réaliser les différentes missions logistiques internes à la Mairie et assurer l'accueil de la MDA.
- Assurer l'information sur la vie associative pour les habitants de la commune.

Rôle et Fonctionnement du Conseil de vie Associative :

1) Rôle :

Lieu d'échange entre les associations.

Mutualisation des informations , des outils, des expériences, des moyens

Transmission des expériences.

Formation des bénévoles.

Soutien, notamment juridique , aux responsables et au développement du bénévolat.

Présentation des différents projets.

Mise en valeur des réalisations et des résultats

2) Fonctionnement :

Réunion une fois tous les 2 mois.

Proposition de groupes de travail.

Une fois par an, réunion plénière à thème : Moment de coproduction et de convivialité.

Edition d'une lettre numérique.

La MDA d'Eybens va se déplacer à l'automne dans un bâtiment réaménagé. Inauguration le 10 septembre.

En effet le bâtiment actuel n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (manque d'ascenseur et escalier), bureaux pour les associations adaptés à recevoir plusieurs associations dans un même lieu, espace de stockage etc.

Un service citoyenneté sera également intégré dans ce nouveau bâtiment

3) Visite de la MDA de Pont de Claix:

Grand Bâtiment de 2 étages avec ascenseur et espaces verts autour.

Accueil à l'entrée avec les boîtes aux lettres des associations.

Locaux de l'administration

Une grande salle de réunion disposant de 2 sorties et pouvant accueillir plus de 70 personnes avec écran et video-projecteur ainsi que toutes les connexions nécessaires.

Un espace avec fauteuils devant être encore aménagé comme lieu de rencontre, avec documentation et ordinateur.

Une autre salle pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes (une seule sortie)

A l'étage :

Une autre salle de réunion avec paperboard et pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes.

Les salles pour les associations. Chaque salle est équipée d'un ou plusieurs bureaux, d'ordinateur, de placards ou armoires et destinées chacune à 2 ou 3 associations.

Un lieu de détente : tables-bar hautes, fauteuils, machine à café et petites viennoiseries, micro-onde.

4) Une recherche sur Internet sur la MDA de Libourne :

On y retrouve les mêmes caractéristiques des autres MDA, c'est à dire une salle de 100m<sup>2</sup> équipée pour la projection de films, diaporamas disposant d'un écran, de vidéoprojecteur et d'une sono

2 salles de 60m<sup>2</sup> et une salle d'activités et expression de 200m<sup>2</sup>

-Le Hall d'accueil est équipé de cimaises pour les informations sur les associations (programme, sorties, expos, recherche de bénévoles, formations etc.)

-Une kitchenette pour vins d'honneur et petites restaurations

-Un espace reprographie (photocopieuse et relieuse).

-Un espace informatique : 2 ordis mis à disposition des associations (un poste fixe et un portable)

-Boîtes aux lettres.

-Espace de stockage pour les associations avec casiers à fermeture.

5) Une recherche sur Internet sur la MDA de Bourg de Péage

Il y a 23 associations.

A l'étage : 2 grandes salles pour danse, chant, théâtre, pratique des arts plastiques

Au RDC: Un espace polyvalent modulable, pour animations , formations, conférences avec système audio-video et office pour petite restauration.

Locaux de stockage de matériel dans une annexe.

Places de stationnement prévues

### **Conclusions et remarques générales :**

Il est certain que des associations sur Seyssinet recherchent un nouveau lieu d'accueil et dans un même temps, il faut aussi se poser le problème du fonctionnement des associations :

Le renouvellement des bénévoles et leur formation

Les besoins des associations ainsi que de l'offre des activités proposées.

L'attractivité des associations et le public concerné.

Nous imaginons une MDA vivante et ouverte à tous.

Elle devrait pouvoir accueillir des expositions d'artistes divers (danseurs, peintres, musiciens) d'où l'importance de l'agencement et de l'équipement des salles et du hall d'accueil ainsi que des espaces extérieurs.

Dès lors on peut imaginer un étage pour du coworking d'où la nécessité d'une salle équipée pour la restauration.

Les bureaux administratifs pourraient compléter l'étage accessible par un ascenseur.

Les bureaux des associations, accueillant chacun 2 à 3 associations seraient à l'étage également avec 2 petites salles de réunion.

Au RDC :

Hall d'accueil.

Mise à disposition dans cet espace d'accueil pour tous de différents magazines, des cimaises exposant la vie, les projets et les réalisations du monde associatif ainsi que les demandes de bénévoles, un bar associatif et un office pour une petite restauration.

Salles :

Plusieurs salles dont au moins une grande salle éventuellement polyvalente équipée pour projections et pouvant accueillir un grand nombre de personnes et pour des utilisations diverses. (Danses, théâtre, AG de copropriétés de l'agglomération seyssinetoise, Réunion du conseil de la Vie Associative etc)

Une salle dédiée aux équipements de reprographie et d'ordinateurs pour les associations.

Un espace documentaire avec aussi des docs juridiques pour les associations.

Local annexe de stockage du matériel des associations.

Espace boîte aux lettres.

Il est évident que le fonctionnement d'une telle structure demande l'embauche d'un personnel:

le fonctionnement d'une MDA nécessiterait du personnel rémunéré et les regroupements éventuellement de services de la mairie ( ceux dédiés à locations des salles, aux animations et festivités, etc...)

La création d'un Conseil de Vie Associative semble indispensable dans cette MDA imaginée, pour favoriser l'échange entre les associations et faire un recensement des besoins matériels qui pourraient ainsi être mis en commun.

Il faudrait aussi prévoir dans l'idéal un espace vert extérieur avec tables et bancs ainsi qu'un parking pour vélos et voitures et d'accès aisé.

*Le groupe Vivre Ensemble.*

## **TABLE DES ANNEXES**

**Annexe 1 : Délibération de création de l'instance**

**Annexe 2 : Compte rendu des plénières**

**Annexe 3 : Planter à Seyssinet-Pariset pour lutter contre le  
réchauffement climatique : le tableau des propositions**

**Annexe 4 : Tableau du recensement du patrimoine  
remarquable de la ville**

## **Annexe 1**

### **Délibération de création de l'instance**

Département : ISERE

Commune : SEYSSINET-PARISSET

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/05/2021 N° 2021-052

Le 31 mai 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSINET-PARISSET s'est assemblé en session ordinaire publique, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Guillaume LISSY, Maire, après convocation légale en date du 21 mai.

### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33      Présents : 28      Votants : 33

**Présents** : ARCHI Yamina - AUBERT Clémence - BARBIERI Morgane - BATTIN Frédéric - BEN EL HADJ SALEM Zyed - BLANC Véronique - BLIN Roselyne - BOUKHATEM Linda - CAPOCCIONI James - DARDET Flore - DELAFOSSE Michel - DURAND-POUDRET Fabien - FAURE Vincent - GOBREN Jean-Yves - HUYGHE Véronique - JAGLIN Denis - LAMBERT Yves - LANCELON-PIN Christine - LAURANT Delphine - LISSY Guillaume - MARGERIT Noël - MECREANT Déborah - MEJEAN Frédéric - MOLLON Alice - MONTE Eric - PACCHIOTTI Éric - PRAT Sylvain - TRAN DURAND Lenaï

**ABSENTS et excusés** : CELONA Charly - DEMOMENT Chantal – FANNI Fabrice - MAURICI Antoine - SIEFERT Laura

**POUVOIRS** : CELONA Charly donne pouvoir à PRAT Sylvain - DEMOMENT Chantal donne pouvoir à CAPOCCIONI James - FANNI Fabrice donne pouvoir à ARCHI Yamina - MAURICI Antoine donne pouvoir à DURAND-POUDRET Fabien - SIEFERT Laura donne pouvoir à BLANC Véronique.

**SECRÉTAIRES DE SÉANCES** : GOBREN Jean-Yves - LANCELON-PIN Christine

<b>DÉLIBÉRATION N°</b>	<b>2021-052</b>
<b>RUBRIQUE</b>	<b>PARTICIPATION CITOYENNE – TRANSITION VILLE DURABLE</b>
<b>Objet</b>	<b>Conseil du temps long - Création</b>

### EXPOSÉ :

Le rapporteur présente au Conseil Municipal :

#### Contexte

Lors du conseil municipal du 5 octobre 2020, les élus ont affirmé leur volonté politique de créer des outils destinés à associer les citoyens et les associations locales à la vie de la commune, à favoriser leur dialogue avec les élus, et à faire appel à leur expertise d'usage.

Dans cette délibération, les élus se sont engagés à créer un conseil du temps long qui aura pour mission de représenter les intérêts de la nature et des générations futures.

Pour faire face à l'urgence écologique et climatique, il est nécessaire d'agir collectivement. C'est au niveau local, à l'échelle de notre quotidien que les effets des changements attendus seront les plus marquants. Cette instance devra intégrer les enjeux à long terme et prévoir la résilience de notre commune.

La présente délibération a pour objet d'acter la création du conseil du temps long et d'en définir son rôle, sa composition et un cadre de fonctionnement.

## **Le rôle du conseil**

Le rôle du conseil du temps long sera d'examiner les grands projets de la commune et de s'assurer qu'ils préserveront les enjeux écologiques, sociaux, climatiques et démocratiques de la ville et de ses acteurs dans plus de vingt ans. C'est également un espace pour réfléchir et travailler sur une vision du territoire sur le long terme, qui soit respectueuse du droit de la nature et des générations futures.

Son rôle n'est pas décisionnaire, il est de transmettre des avis au conseil municipal afin d'être une aide à la décision.

Le conseil du temps long sera créé pour la durée du mandat municipal en cours, avec la particularité d'une phase d'expérimentation de 2 ans, à l'issue de laquelle il sera procédé à une évaluation de son fonctionnement pour y apporter, si nécessaire les modifications d'organisation qui s'imposeraient.

## **Le fonctionnement**

Le conseil du temps long pourra être saisi pour avis par le conseil municipal ou s'autosaisir de différents sujets, dans tous les domaines de compétence de la commune, sur tout sujet ou projet en cours de réflexion au sein de la municipalité.

Il se réunira sans condition de quorum sous forme plénière au moins deux fois par an. A l'initiative du conseil, des sous-groupes destinés à l'étude d'un projet spécifique pourront être mis en place. Des sorties terrain, des visites pourront aussi être organisées.

Les comptes-rendus et les ordres du jour des conseils du temps long seront réalisés pour chaque réunion en plénière. Ils seront disponibles sur le site de la ville. La presse locale sera également conviée aux réunions.

Le conseil peut entendre toute personne dont la compétence ou l'expertise est en rapport avec les points inscrits à l'ordre du jour, sur invitation du conseil.

Chaque année, de manière régulière, un rapport annuel destiné à rendre compte de l'activité du conseil du temps long est présenté au Conseil Municipal. Ce rapport pourra contenir une synthèse des travaux menés, des actions, des avis, des questionnements et des perspectives. Il sera accessible au grand public.

Le conseil du temps long, une fois constitué, désignera parmi ses membres deux coordinateurs référents qui auront la charge d'être le relais du groupe auprès de la municipalité.

## **Composition de l'instance**

Le conseil est composé de 44 membres majeurs, résidents ou socialement impliqués à Seyssinet-Pariset.

La composition du conseil respecte une mixité d'âge, de genre, et de lieu de résidence.

Trois collèges le composent :

- Un collège de 33 **citoyens** résidants à Seyssinet-Pariset avec :
  - 22 citoyens volontaires
  - 11 citoyens tirés au sort
- Un collège de représentants de la **société civile** avec :
  - 4 représentants associatifs
  - 3 représentants du secteur marchand
- Un collège d'**élus** avec :
  - 3 élus issus de la majorité
  - 1 élu issu de la minorité

### **Moyens mis à disposition du conseil**

La commune s'engage à fournir l'ensemble des informations que les membres du conseil du temps long jugeront nécessaires pour réaliser leur contribution. Elle pourra aussi appuyer les demandes pour organiser des formations, visites de terrain, rencontre avec des experts afin de leur permettre de mieux comprendre les enjeux et/ou les projets de la commune. Ce dernier agissant en tant que commission extra-municipale.

Les services municipaux participeront à l'organisation des séances plénières (service participation citoyenne et service développement durable). Les locaux municipaux pourront être mis à disposition pour des réunions du conseil.

Un budget de fonctionnement de 1000 € par année sera alloué au conseil du temps long, sous condition de validation de l'utilité publique de la requête.

Si des projets portés par le conseil du temps long nécessitent un financement particulier, une demande spécifique devra être formulée par écrit auprès de Monsieur le Maire.

### **DÉLIBÉRATION :**

*Entendu l'exposé, il est proposé au Conseil Municipal :*

*Compte-tenu des engagements pris pendant la campagne municipale et notamment au travers de la signature du Pacte pour la transition ;*

*Vu la délibération cadre pour un développement de la participation citoyenne sur la commune de Seyssinet-Pariset en date du 5 octobre 2020 annonçant la création de cette instance ;*

*Vu l'avis de la Commission TRANSITION VILLE DURABLE du 4 mai 2021 ;*

*Vu l'avis de la Commission DÉMOCRATIE PROXIMITÉ du 20 mai 2021 ;*

**D'APPROUVER** la création d'un conseil du temps long à Seyssinet-Pariset.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec la constitution de ce conseil et avec son fonctionnement.

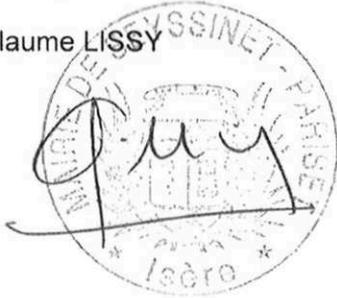
---

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Au registre ont signé tous les membres présents.  
Le 1<sup>er</sup> juin 2021

Le Maire,

Guillaume LISSY



## **Annexe 2**

### **Comptes rendus des plénières**





## CONSEIL DU TEMPS LONG

### Compte rendu du 22 juin 2021

*La liste des personnes présentes lors de l'instance se trouve en fin de compte-rendu*

Au programme de la rencontre :

#### Accueil & échanges rapides avec les voisins

40 secondes pour se rencontrer. 6 rotations pour rencontrer 6 nouvelles personnes.

Suggestions de questions : pourquoi j'habite à Seyssinet ?, quel est mon endroit préféré à Seyssinet ?, Pourquoi je suis dans cette instance ? qui suis-je ? etc....

#### Première partie : installation de l'instance

Moment solennel de discours du Maire, des élus et élus, qui expliquent que le conseil du temps long est un groupe de 44 citoyens volontaires et tirés au sort qui vont pouvoir alimenter et donner du sens à la décision politique en étant un appui à la prise de décision, toujours en se projetant sur leurs effets à long terme (30 ou 40 ans).

Les membres du conseil du temps long représentent l'intérêt collectif des habitants et les intérêts des générations futures, en réfléchissant notamment à l'adaptation au changement du climat. Le conseil est un lieu de réflexion qui permet de suivre de près certaines actions communales et de les orienter, mais c'est aussi un lieu de formation et d'acquisition de connaissances sur le changement climatique et les enjeux du territoire.

Il se réunira 2 fois par an en plénière. Entre temps, les groupes thématiques se réuniront au rythme souhaité par chacun d'eux.

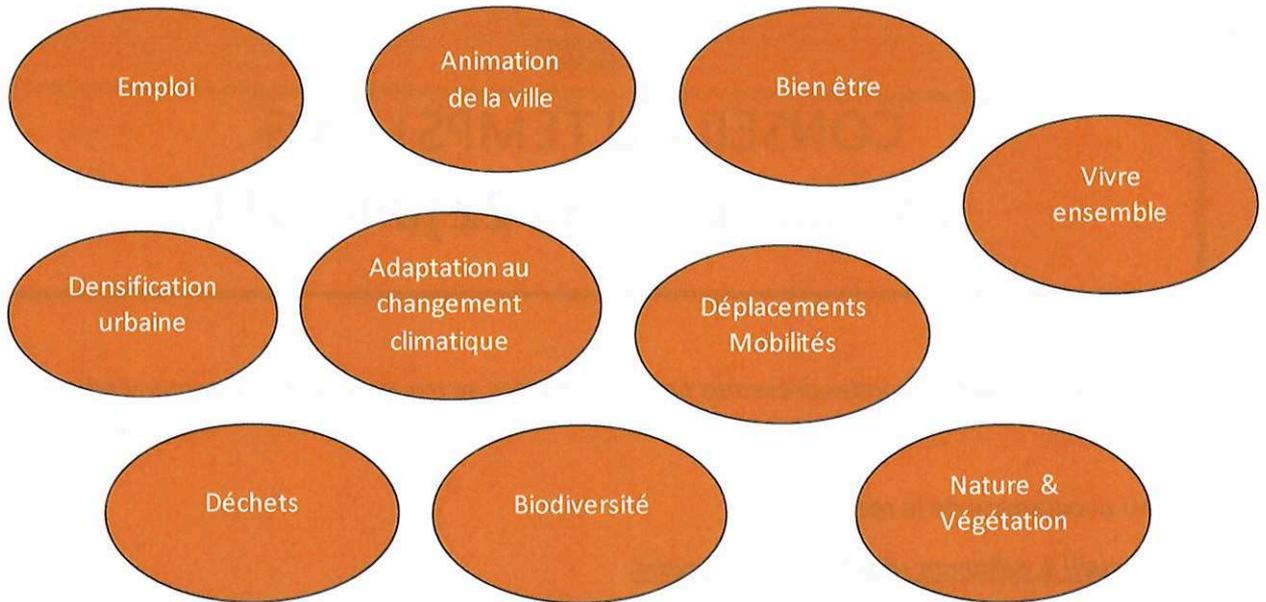
....

Les élus remercient chaleureusement les membres de l'instance et leur souhaitent bon travail.

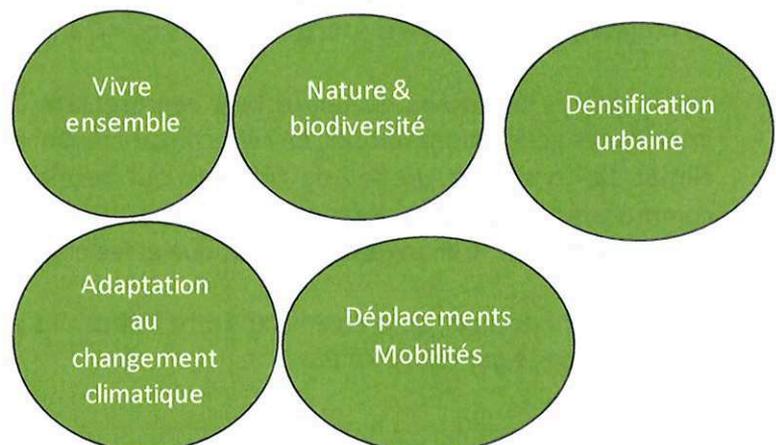
#### Deuxième partie : définir les thèmes de travail

Chaque personne écrit sur un papier un sujet qu'elle a envie de porter dans le cadre du conseil du temps long. Deux papiers par personne. Les papiers sont ensuite collés au mur de manière à les regrouper en thématiques.

Une dizaine de thèmes ressortent de cet exercice collectif :



Un travail collectif a ensuite permis de regrouper/orienter/sélectionner les 5 sujets prioritaires selon les participants, vu par le prisme du temps long :



+ le thème « vie du groupe » est ajouté et consiste à penser le fonctionnement futur du groupe.

### Troisième partie : échanger puis choisir sa thématique

Utilisation d'une méthode basée sur des conversations qui permettent d'échanger les idées en circulant en petit groupe de table en table, de thème en thème.

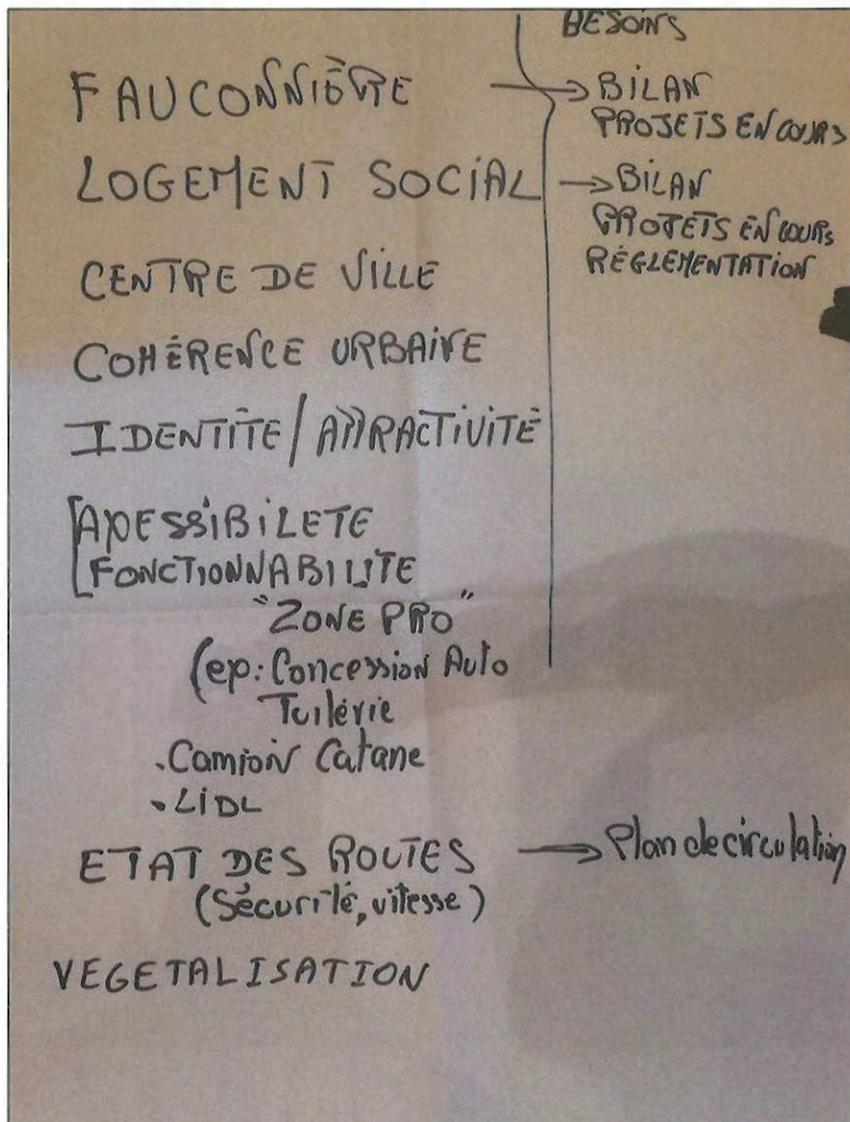
Réponse à des questions pour chaque sujet :

*Quelles actions le conseil du temps long pourrait porter selon vous ?*

*De quoi il y aurait-il besoin pour nourrir vos réflexions ?*

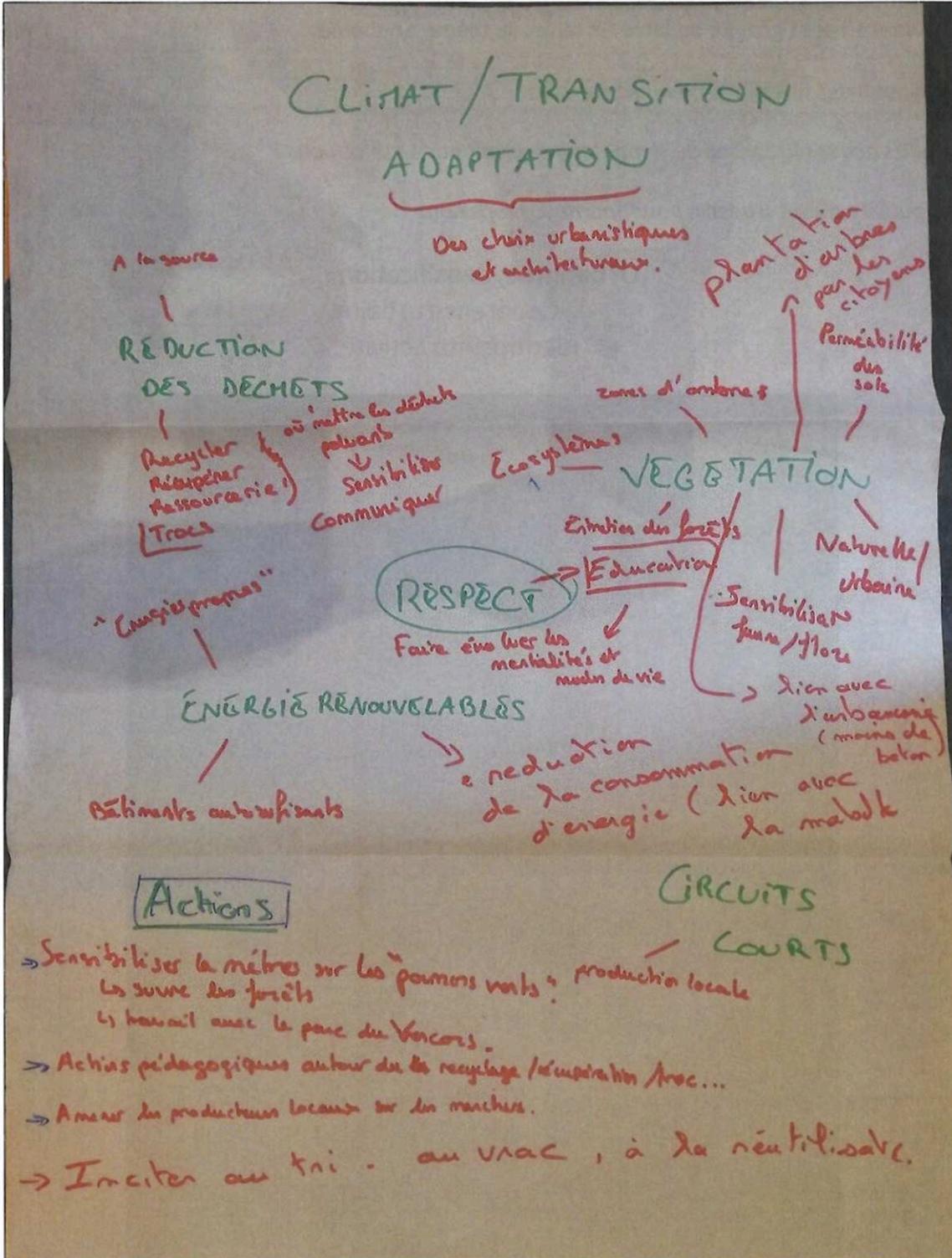
#### Urbanisme, densification :

- Cohérence urbaine
- Identité/Attractivité....



Adaptation au changement climatique :

- Énergies
- Circuits court
- Education....



- Mobilité:
- Densité
  - Mixité d'usages....

## MOBI L I T É

- Par câble (Vercors)
- Amélioration Transports en commun
- Développement Pistes Cyclables
- Augmenter fréquences TRAM
- Absences  
Augmenter nombre de véhicules
  - vitesse
  - évisme
  - Absences venant
  - pollution
- Junction Tram C et A (Combeiro  
Fontaine)
- Co Voiturage (!?)
- Via Vercors → S/P
- Favoriser Télétravail → Améliorer le Réseau Internet
- Applications dans LA VILLE

### Vivre ensemble :

- Inter-génération
- Solidarité
- Inclusion....

### Actions à mener :

→ création d'une maison des Jeunes et de la culture dans le but de développer les animations périscolaires (ex: enseignements artistiques) ⇒ locaux et formation

d'intervenants

→ s'appuyer sur ce qui existe : - clubs  
- Etab. sect. (Cg, 4e, (HJL)  
- inter com. (FSE)  
Jeunes / multiplication de les associations ex: scribier.

→ favoriser les rencontres inter-générationnelles ex: lors des fêtes de fin d'année cf livraison de colis / résidences étudiantes + résidences foyer personnes âgées

→ création de clubs pour jouer ensemble (

Aspect Social : public. isolé / âgé, handicap) → Inclusion  
Solidarité ex: club foot / foot en fauteuil

## Nature et biodiversité :

- Faune/Flore
- Sanctuarisation....

## VÉGÉTATION ESPACE VERTS

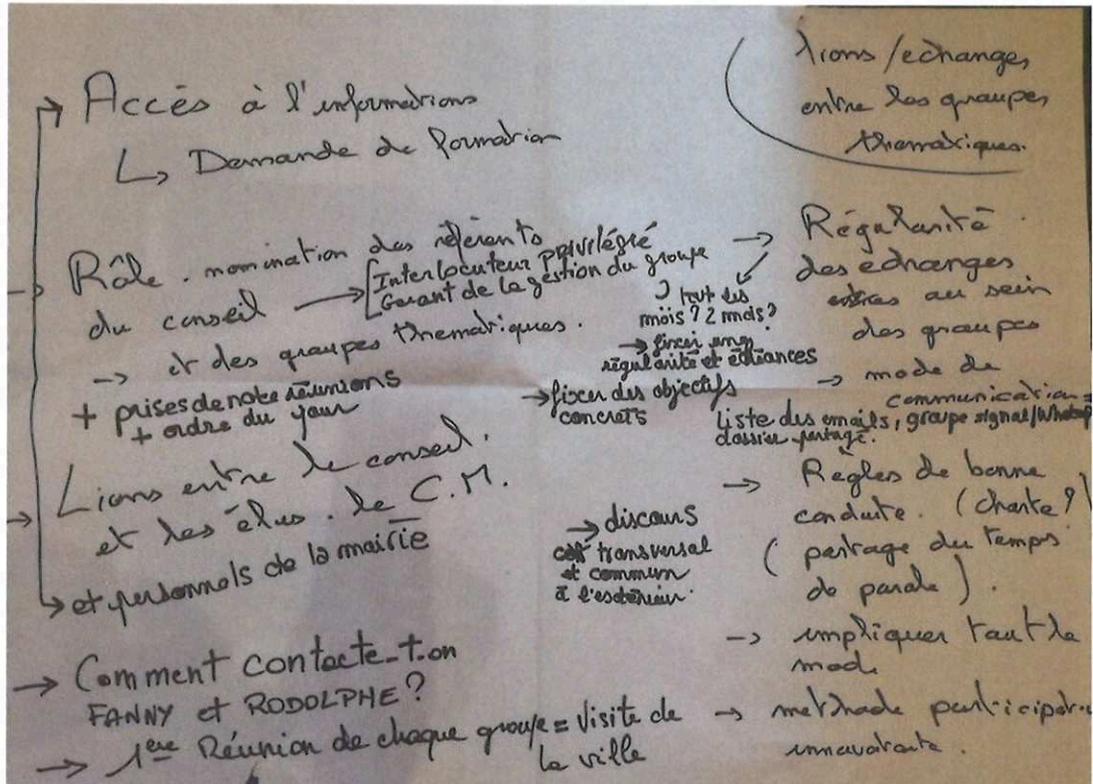
- Recenser les espèces Faune / Flore et les protéger sur le long terme
- Travailler ~~à développer~~ <sup>sur</sup> ~~une~~ <sup>des</sup> parlagées des espace verts et frai

- USAGES DE ESPACES VÉGÉTALISÉS

SANCTUARISATION DES ESPACES NATURELS

Vie du groupe :

- Accès à l'information
- Nomination/rôle des référents
- Liens entre le conseil et la mairie (élus, techniciens)
- Organisation du travail des groupes...



Puis constitution des 5 groupes :

Densification urbaine	Nature & biodiversité	Adaptation au changement climatique	Mobilités	Vivre ensemble Solidarités
Lisiane Petris	Bernard Nicolino	Pascal Thomas	Yves Ninet	Cyndi Bouchet-Varnet
Nicolas Martinelli	Michel Jacon	Alva Renzetti	Gilles Arnaud	Cyrielle Salaun
Clémence Cavalli	Alice Mollon	Julie Utrera	Mathieu Meynet	Dominique Maitre
Frederic Carvalho	Thibaut Champelovier	Catherine Casalegno	Vincent Faure	Alain Remy
Nathalie Toussaint		Guy Chatain		Louis Paul Faure
Christine Barnier				
Christine Humbert				
Michelle Didier				
Clément Durand				
Clémence Aubert				

Les groupes seront complétés avec les personnes qui n'ont pas pu être présentes pour cette première instance.

Ce sujet sera traité en ouverture de la prochaine séance du conseil.

**Rendez-vous le mardi 28 septembre pour un deuxième conseil de temps long avec au programme de ce temps convivial :**

**Organisation, fonctionnement du conseil du temps long  
Approfondissement de chaque thème par groupe**

## Annexe au Compte-rendu :

### **Liste des personnes présentes :**

**Membres (27)** : Clémence Aubert ; Gilles Arnaud ; Christine Barnier ; Cyndi Bouchet Varnet ; Frederic Carvalho ; Catherine Casalegno ; Clémence Cavalli ; Thibaut Champelovier ; Michelle Didier ; Louis Paul Faure ; Vincent Faure ; Aude Grezy ; Christine Humbert ; Michel Jacon ; Dominique Maitre ; Nicolas Martinelli ; Mathieu Meynet ; Alice Mollon ; Bernard Nicolino ; Yves Ninet ; Julie Utrera ; Lisiane Petris ; Alain Remy ; Alva Renzetti ; Cyrielle Salaun ; Pascal Thomas ; Nathalie Toussaint ;

**Experts** : Guy Chatain ; Clément Durand

**Animateurs** : Fanny Crouzet ; Rodolphe Dalban

**Elus** (début du conseil) : Guillaume Lissy ; Véronique Blanc ; Sylvain Prat ;

**Excusés (11)** : Anissa Bouteldja ; patricia Buer ; Charlotte Cedele ; Caroline Cesbron ; Gérard Commandeur ; Loïc Dargent ; Marie José Fresier ; Yann Guérin ; Maxime Lance ; Caroline Mulot ; Karen Nivon ;

**Absents (6)** : un élu minorité ; un représentant du secteur marchand ; 4 personnes tirés au sort.

## CONSEIL DU TEMPS LONG

### Compte-rendu du 28 septembre 2021

*La liste des personnes présentes lors de l'instance se trouve en fin de compte-rendu*

Un « photomaton » était organisé avant le conseil du temps long (merci à la photographe du moment Lise Ecochard)

Merci à tous de vous être prêté au jeu du portrait avant le début de la rencontre. Les personnes absentes peuvent nous transmettre un portrait pour compléter le trombinoscope !

#### 1ERE PARTIE : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DU TEMPS LONG

« Le petit guide du conseil du temps long » (joint au compte-rendu) est remis à chaque personne présente. Il rassemble les différents éléments d'organisation du conseil, les groupes thématiques, les moyens de communication, les objectifs du conseil, etc. Il est précisé que les mails personnels de chaque membre du conseil doivent servir uniquement à des échanges internes. Il est demandé qu'une attestation de confidentialité soit signée par chacun.

#### 2EME PARTIE : ECHANGES PAR THEMES EN PETIT GROUPE

L'objectif de ce temps était de lister les envies de chacun, dans sa thématique, pour se cultiver, se former, visiter, apprendre, construire une culture commune au conseil du temps long.

#### 3EME PARTIE : MISE EN COMMUN DES PROPOSITIONS

Propositions de rendez-vous à organiser cet automne (un budget de 1000€ peut-être utilisé si les propositions ont un coût)

#### Le groupe « limitation et adaptation au changement climatique »

*Interlocuteur privilégié : Maxime Lance*

1. Fresque du climat
2. Exercice de comparaison de photos aériennes anciennes et actuelles
3. Intervention/conférence d'un chercheur de l'UGA (glaciologue par ex)
4. Visiter le centre de tri d'Athador

#### Le groupe « mobilité »

*Interlocuteur privilégié : Yves Ninet*

1. Rencontrer la personne qui a réalisé le plan mobilités actives
2. Rencontrer la métro service déplacements, le SMMAG pour présentation du plan de déplacements urbains 2020-2030

3. Visites de quartiers et abords des écoles pour analyser le partage de l'espace piétons vélo voiture.

4. Rencontre d'autres communes pour s'inspirer !

#### Le groupe « Nature et biodiversité »

*Interlocutrice privilégiée : Alice Mollon*

1. S'orienter vers la biodiversité des zones humides avec le Ruisseau des Arcelles & les mares : programmer un RDV avec le service de l'eau de la Métro

#### Le groupe « urbanisme »

*Interlocutrice privilégiée : Nathalie Toussaint*

1. Rencontrer le service urbanisme de la mairie et un urbaniste du CAUE (Conseil Architecture urbanisme Environnement) pour mieux comprendre les enjeux du PLUI et des projets en cours – avec visite terrain
2. Rencontrer Bernard Quirot, architecte
3. Visite du quartier des Béalières (Meylan) avec Clément Durand.

#### Le groupe « vivre ensemble & solidarités »

*Interlocutrice privilégiée : Marie-José Freisier*

Pas encore de propositions concrètes en raison de nombre réduits de présents de ce groupe, mais l'envie de mieux communiquer pour mieux vivre ensemble. Pour rassembler les personnes et mieux vivre au quotidien, il faut décloisonner les temps et lieux pour rassembler.

Prochaine plénière : mardi 1<sup>er</sup> février 2022 à 20h

#### **Annexe au Compte-rendu : Liste des personnes présentes :**

**Membres :** Clémence Aubert, Gilles Arnaud, Christine Barnier, Guy Boudin, Frederic Carvalho, Catherine Casalegno, Clémence Cavalli, Caroline Cesbron, Thibaut Champelovier, Guy Chatain, Loic Dargent, Michelle Didier, Clément Durand, Vincent Faure, Marie José Fresier, Aude Grezy, Denis Jaglin, Christine Humbert, Michel Jacon, Maxime Lance, Dominique Maitre, Nicolas Martinelli, Mathieu Meynet, Alice Mollon, Yves Ninet, Julie Utrera, Lysiane Petris, Fabienne Pirolet, Pascal Thomas, Nathalie Toussaint

**Animateurs de la séance :** Fanny Crouzet, Rodolphe Dalban

**Excusés :** Cyndi Bouchet Varnet, Anissa Bouteldja, Charlotte Cedelle, Gérard Commandeur, Louis Paul Faure, Yann Guérin, Nicolas Gunther, Karen Nivon, Alain Remy, Alva Renzetti, Cyrielle Salaun

# Conseil du temps long

Plénière du mardi 1 février 2022



Conseil du temps long – mardi 1 février

## Retour sur la dernière plénière



Conseil du temps long – mardi 1 février



## Rencontre « Plan de mobilité »

*Le 18 octobre*

Rencontre avec Lysanne Bernier  
(stagiaire chargée du projet mobilité)

Conseil du temps long – mardi 1 février



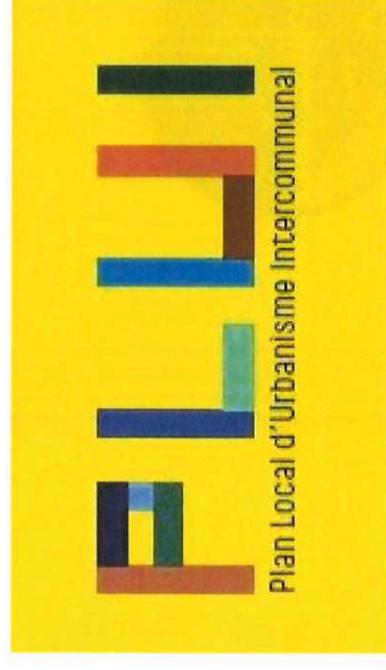
## **Présentation des règles urbanistiques de la commune**

**Le 18 novembre 2021**

Rencontre avec

Véronique Blanc (Adjointe urbanisme, qualité de vie et Fauconnière)  
et

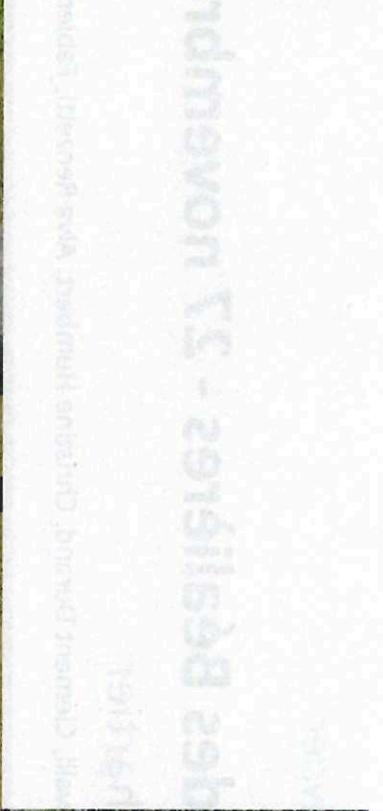
Catherine Compain (responsable du service urbanisme)





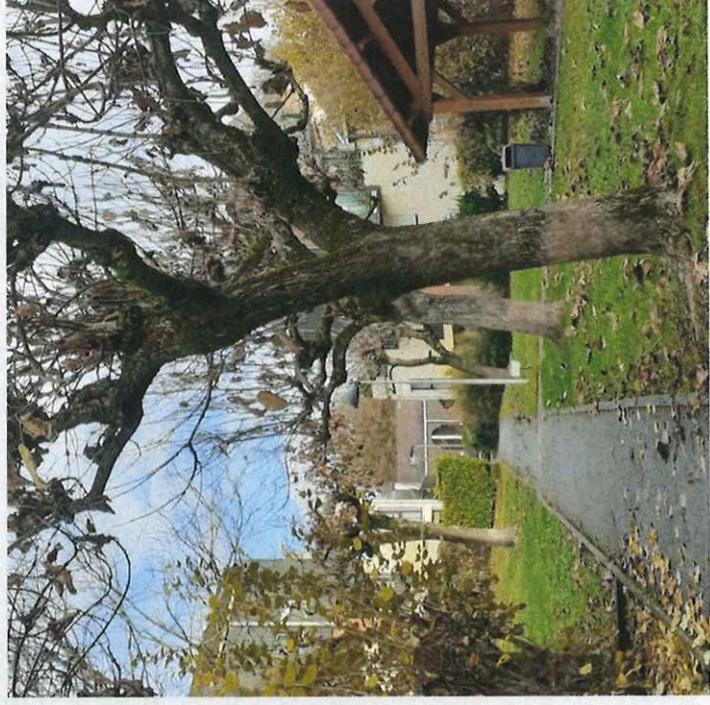
Conseil du temps long – mardi 1 février

# Visite du quartier des Béalières - 27 novembre 2021



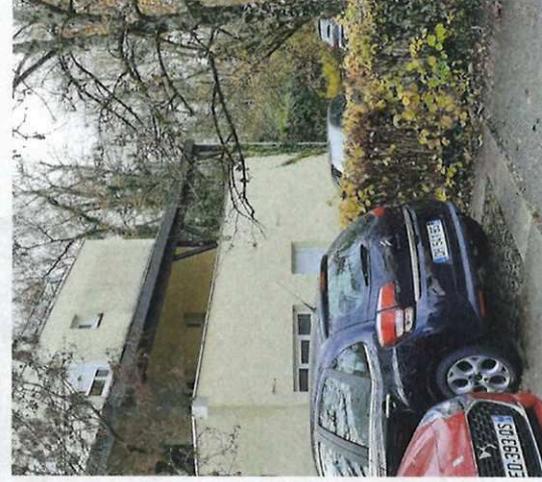
Conseil du temps long – mardi 1 février

## Visite du quartier des Béalières - 27 novembre 2021



Conseil du temps long – mardi 1 février

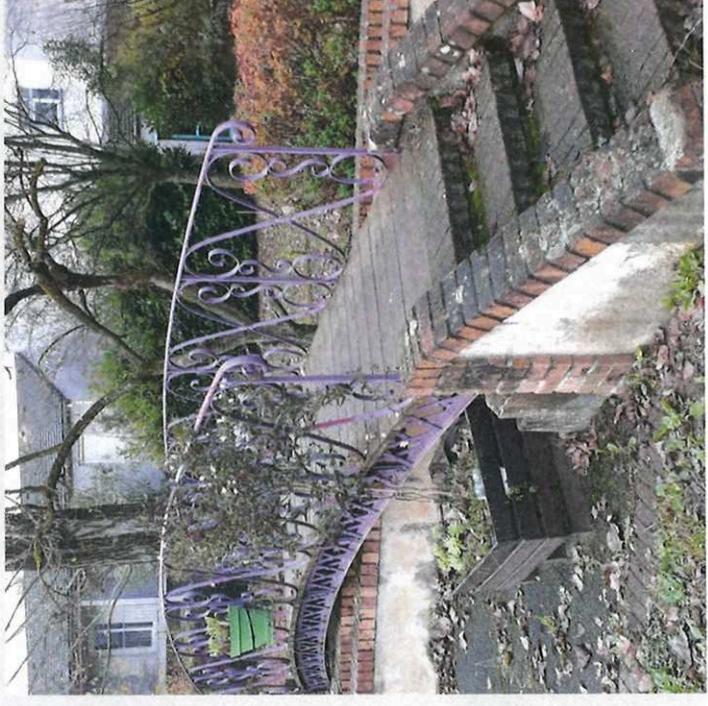
# Visite du quartier des Béalières - 27 novembre 2021



Conseil du temps long – mardi 1 février  
Conseil du temps long – mardi 1 février



# Visite du quartier des Béalières - 27 novembre 2021



Conseil du temps long – mardi 1 février

# Visite du quartier des Béalières - 27 novembre 2021



Conseil du temps long – mardi 1 février

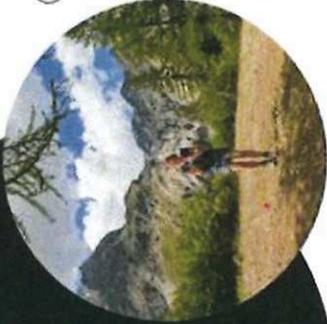


## Spectacle – Glaciers en vacances – 7 décembre



**MARDI 7**  
DECEMBRE  
A 20 H 30  
A L'ARCHE

LE CONSEIL DU  
TEMPS LONG  
VOUS INVITE  
AU SPECTACLE !



**GLACIERS EN  
VACANCES**

UNE HEURE DE SPECTACLE AVEC  
LA CONTEUSE LAURENCE DRUON

COLLECTIF D'ARTISTES UN EURO NE FAIT PAS LE PRINTEMPS

SUP INSCRIPTION  
AU SERVICE  
DEVELOPPEMENT  
CITIZEN  
06 48 68 03 91

**SFP**  
seyssinet  
pariset

Conseil du temps long – mardi 1 février



**3 temps d'échange pour construire l'Arche de demain :**  
**Les 5, 13 et 20 octobre 2021**

**Ateliers ALEC mobilité**  
**Le 9 novembre**

**CYCLE  
D'ATELIERS  
PRATIQUES**

Nos vies bas carbone



**PASSEZ À L'ACTION !**

Conseil du temps long – mardi 1 février



Actions programmées cet automne  
mais qui n'ont pas pu avoir lieu faute de  
suffisamment de participants

- Fresque du climat
- Visite centre de tri Athanor

Conseil du temps long – mardi 1 février



## Actions qui restent à programmer

- Rencontre du service de l'eau Métro
- Exercice de comparaison de photos aériennes anciennes et actuelles
- Rencontrer Bernard Quirot, architecte

Quelle programmation?

1000€ de pour 2022

Conseil du temps long – mardi 1 février



# Saisine du conseil du temps long par les élus de la majorité

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE VIVRE ENSEMBLE, SOLIDARITE

*Cyndi, Cyrielle, Dominique, Alain, Louis-Paul*



**SUJET** : Maison des associations & de la rencontre

**OBJECTIF**: Identifier les besoins avant la création d'une maison des associations  
Temporairement dans les locaux disponibles de l'école élémentaire Chamrousse.  
Pour qui? Pourquoi? Comment?

**CALENDRIER** : remise de vos préconisations pour les assises des associations en juin 2022

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE VIVRE ENSEMBLE, SOLIDARITE

*Cyndi, Cyrielle, Dominique, Alain, Louis-Paul*



SUJET : Fête du 14 juillet

OBJECTIF: Faire de cet événement un temps plus fédérateur, festif et populaire

CALENDRIER :

Réflexion à proposer pour l'été 2022 pour que ça serve de base pour organiser juillet 2023

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE ADAPTATION AU CLIMAT

*Pascal, Alva, Julie, Catherine, Guy, Caroline, Aude*



SUJET : Plan arbre sur l'espace privé  
Recensement des arbres remarquables  
et  
des espaces disponibles pour en planter

OBJECTIF: pour intégration au PLUI (modification n°3 du  
PLUI)

CALENDRIER : pour novembre 2022

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE MOBILITE

*Yves, Gilles, Mathieu, Vincent, Loïc, Yann*



SUJET : Mobilité de transit  
(Problématique qui remonte des rencontres de quartier)

OBJECTIF : Réduire le nombre de véhicules traversant Seyssinet-Pariset. Proposer une alternative pour ces véhicules.

CALENDRIER : Produire des préconisations pour novembre 2022

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE MOBILITE

*Yves, Gilles, Mathieu, Vincent, Loïc, Yann*



SUJET : Plan de mobilités actives

OBJECTIF : Participer aux réflexions et actions du comité technique Mairie « Accompagnement au changement de mobilité »

CALENDRIER : prochaine réunion fin mars

Conseil du temps long – mardi 1 février



## -> POUR LE GROUPE NATURE ET BIODIVERSITE

*Bernard, Michel, Alice, Thibaut, Fabienne*

**SUJET : Atlas de la biodiversité**

**OBJECTIF**: Participer au groupe local qui se constitue en ce moment (prochaine rencontre le 10 février à 18h en Mairie)

**CALENDRIER : RDV toute l'année**

Conseil du temps long – mardi 1 février



## -> POUR LE GROUPE URBANISME

*Lisiane, Nicolas, Clémence, Frédéric, Nathalie, Christine, Michelle, Christine, Clément, Clémence*

**SUJET** : Recensement du patrimoine remarquable de la ville  
Bâti, fontaines, ambiances (terrains privés et publics)

**OBJECTIF**: pour intégration à l'atlas du patrimoine au PLUI – l'atlas existe, il s'agit de l'étoffer pour la modification n°3 du PLUI

**CALENDRIER** : pour novembre 2022

**RESSOURCES** :

Atlas du patrimoine du PLUI (en ligne T 7 p 407 puis T1-3 pour Seyssinets)

Association des Coteaux sans Venin

Association Pierres, terres et gens de Pariset

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE URBANISME

*Lisiane, Nicolas, Clémence, Frédéric, Nathalie, Christine,  
Michelle, Christine, Clément, Clémence*



SUJET : Plan de Prévention Risque Inondation DRAC

OBJECTIF: formuler un avis sur le document PPRI

CALENDRIER :

28 février : avis de la commune au CM

18 mars : réunion publique PPRI

Automne 2022 : Enquête publique à l'automne

Conseil du temps long – mardi 1 février

## -> POUR LE GROUPE URBANISME

*Lisiane, Nicolas, Clémence, Frédéric, Nathalie, Christine,  
Michelle, Christine, Clément, Clémence*



SUJET : Modification n°1 du PLUI

OBJECTIF: Formuler un avis sur la modification n°1

CALENDRIER :

Enquête publique avant l'été (dates à venir)

Conseil du temps long – mardi 1 février



Et pour la suite...

**Rencontre & échanges par groupe  
(possibilité de mise à dispo de salle & de  
transmission de d'infos si besoin)**

**Proposition pour prochaine plénière :  
mardi 14 juin 2022**

## CONSEIL DU TEMPS LONG

### Compte-rendu du 31 mai 2022

*La liste des personnes présentes lors de l'instance se trouve en fin de compte-rendu*

La soirée débute après un temps convivial sur la terrasse : merci aux cuisinières & cuisiniers !

#### 1) Présentation des avancées des travaux de chaque groupe

##### Groupe mobilité

Mobilité de transit : Comment réduire le nombre de véhicules traversant Seyssinet-Pariset ?  
Quelle alternative pour ces véhicules ?

Le groupe va se réunir en juin pour mettre par écrit ses propositions.

##### Groupe Biodiversité

Participation à la constitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale. C'est un grand inventaire de la faune et de la flore communale réalisé lors de sorties thématiques :

- Pollinisateurs
- Zones humides
- Chauves-souris
- Haies et arbres remarquables

##### Groupe adaptation au climat

Construire un plan arbre sur l'espace privé avec recensement des espaces disponibles et propositions d'essences d'arbres.

Le groupe s'est réparti des secteurs, a fait des visites terrain pour identifier les espaces privés « plantables » et va proposer une cartographie des espaces avec ses propositions.

##### Groupe Vivre ensemble, solidarité

Le Maire et les élus souhaitent avoir des préconisations concernant le projet de création d'une maison des associations. Quel bâtiment et quel fonctionnement pour une telle structure ?

Ce travail servira de support aux associations et aux élus pour bâtir le futur projet.

Le groupe s'est renseigné sur les fonctionnements d'autres Maisons des Assos et en a visité quelques-unes. Le groupe est réservé voire opposé pour différentes raisons, à l'implantation provisoire de la MDA sur le site de l'Ecole Chamrousse (dépenses coûteuses opposées à une réflexion dans le cadre du temps long). Réflexion portée sur une MDA intégrée au projet Fauconnière. Une présentation de ce travail sera faite lors des 2ème assises de la vie associative le 17 juin.

##### Groupe urbanisme

Recensement du patrimoine remarquable de la ville : bâti, fontaines, ambiances (terrains privés et publics) pour intégration à l'atlas du patrimoine du PLUI. Le groupe s'est réuni

plusieurs fois et s'est réparti les secteurs de la commune. Les propositions faites par le groupe seront ensuite présentées au service urbanisme avant demande de classement

## 2) Echanges sur les actions que le conseil du temps long souhaite mettre en place à la rentrée 2022

Propositions du groupe pour l'automne :

- Un atelier « construire la ville de demain » avec un intervenant extérieur
- Un spectacle sur le thème du climat ouvert à tous les habitants
- Une fresque du climat (ou inventons nos vies bas carbone) pour tous les membres du conseil

## 3) Point sur les membres titulaires et les places vacantes

- Collège citoyen volontaire : 22 places / 0 vacante
- Collège citoyen tiré au sort : 11 places / 10 vacantes
  - ➔ Tirage au sort en septembre 2022 (recherche équilibre : sexe, âge, secteurs d'habitation)
- Collège société civile : 7 places / 3 vacantes
  - ➔ À trouver : 2 commerçants/artisans + 1 entreprise
- Collège élus : 4 places / 0 vacantes

➔ AU TOTAL : 13 nouvelles personnes à intégrer pour septembre 2022

## 4) Informations sur les projets municipaux à venir

**Maison de santé :**

« Office santé » (bureau d'études) a été mandaté par la commune pour rencontrer les professionnels de santé afin d'identifier les besoins et les professionnels partants pour éventuellement intégrer une maison de santé dans les années futures.

**Fauconnière :**

La commune est en cours de recrutement pour un prestataire afin de travailler sur la requalification du secteur de la fauconnière. Des ateliers de concertation sont prévus dès son recrutement en direction des habitants et le conseil du temps long fait partie des instances qui seront consultées spécifiquement.

**Evaluation des politiques publiques :**

La ville travaille depuis 2 ans sur l'évaluation des politiques publiques et souhaite associer à ce travail des habitants. Le conseil du temps long sera sollicité dans ce cadre.

Question des membres du conseil : Serons-nous des évaluateurs ou participons-nous à la stratégie d'évaluation ? Point à éclaircir lors de la prochaine plénière.

## 5) Suite du calendrier

### Conseil Municipal du 4 juillet :

Au moment de la création du conseil du temps long, il a été décidé que chaque année, les membres du conseil devraient présenter leur travail en conseil municipal.

La première présentation aura lieu le 4 juillet 2022 en présence de tout le conseil.

Pour constituer le rapport, chaque groupe va devoir rédiger un texte expliquant le travail mené pendant un an. Les services municipaux ont la charge de centraliser les documents.

Le 4 juillet, chaque groupe aura quelques minutes pour une présentation orale de son avancée. Le conseil municipal adoptera une délibération pour prendre acte du rapport annuel du conseil du temps long.

Date de la prochaine plénière : Mardi 11 octobre 2022

*Liste des personnes présentes lors de l'instance :*

#### Présents :

*Aubert Clémence, Barnier Christine, Cavalli Clémence, Cesbron Caroline, Champelovier Thibaut, Didier Michelle, Faure Louis-Paul, Frésier Marie-José, Grézy Aude, Humbert Christine, Lance Maxime, Maitre Dominique, Martinelli Nicolas, Mollon Alice, Nicolini Bernard, Utrera Julie, Pirolet Fabienne, Dalban Rodolphe, Cruzet Fanny*

#### Excusés :

*Arnaud Gilles, Bouchet Varnet Cyndi, Carvalho Frédéric, Chatain Guy, Durand Clément, Faure Vincent, Gunther Nicolas, Jaglin Denis, Jacon Michel, Meynet Mathieu, Karen Nivon, Ninet Yves, Renzetti Alva, Thomas Pascal, Toussaint Nathalie*

## **Annexe 3 :**

**Planter à Seyssinet-Pariset pour lutter contre**

**le réchauffement climatique :**

**le tableau des propositions**

Adresses	couleur du repère	Observations
rue de la resistance		résidence arborée mais qui pourrait l'être plus
60 à 80 avenue du Vercors		grande résidence surplombant seyssinet qui pourrait être plus arborée
13 avenue du general de Gaulle		emplacement de l'ancien gymnase en mi friche /mi gravier alors que cette rue est chaude malgré les grands arbres le long de l'avenue
avenue du general de Gaulle / avenue de la houille blanche: concessionnaires		beaucoup d'entrepot et de parking. Si des arbres ne sont pas possibles vis à vis de la visibilité alors une végétalisation des toits/facades peut prendre le relais
21 avenue Victor Hugo : concessionnaire jean Lain : toyota		un des plus gros point de chaleur du centre de seyssinet. l'entrepot et le parking sont immenses et avec une verdure au minimum
2 rue des murailles / 38-40 rue de pacalaire		entreprises avec peu d'arbres
28 boulevard des freres desaire : gymnesia		peu d'arbre. De plus le square en face de Gymnesia qui pourrait être un ilot de fraîcheur ne remplit pas ce role.une bonne partie du sol est mineral.
13 rue du moucherotte		square de la résidence qui pourrait avoir plus d'arbres
1-13 rue de la fontaine		pelouse des résidences qui pourraient avoir plus d'arbres
quartier résidentiel triangulaire entre rue jean jacques rousseau, avenue du vercors, boulevard des freres desaire		on sort de l'intention de départ de cibler que les co-propriétés. Néanmoins il y a certaines propriétés (rue de fontaine) qui pourrait être plus arborées
24 avenue du Vercors : gendarmerie		grand parking, pelouse sans arbres
39-59 avenue du vercors		grand résidence avec plusieurs immeubles et plusieurs grand espaces extérieurs. Il y a des nouvelles plantations mais cela pourrait être plus
10 rue de la levade		pelouse commune de la copropriété avec peu d'arbres
début de l'avenue du vercors en parallele de chronodrive		le chemin qui part du rond point pour aller au croisement de la rue de la levade est un bon exemple d'un endroit agreable, frais, ombragé et pour lequel des efforts ont été fait pour le rendre encore plus frais via de nouvelles plantations. On regrette juste que cette partie ne soit pas plus longue
Rue Lamartine 3-5,		entre le parking-relais et la Culpa Tattoo : que du béton !

En face		: une pelouse sans rien.
Avenue Victor Hugo, entre la clinique vétérinaire et la caserne des pompiers		: peu d'arbres.
Av. VH, autour de la crèche le Square des Chérubins :		très peu d'arbres.
Av.VH, en face de l'arrêt Fauco, Résidence le Victor Hugo		: grande pelouse sans arbre.
Rue Georges Maeder, Résidence le Grand Soleil :		très peu d'arbres.
Rue de la Paix / Av. de la Ré. 148 à 164 Résidence le Bellevue :		très peu d'arbres et plutôt maigrichons.
Av. de la Ré. 141-141bis Rés. Le Ramsès		: énorme immeuble avec très peu d'espaces verts.
Av. de la Ré. 114-138 Rés. Le Beau Site :		pelouses où pourrait être plantés 2 ou 3 arbres supplémentaires.
Av. de Grenoble, devant Charly Primeurs		: un espace vide ???
Rue des Charrettes, à côté du 18 (maison individuelle)		: un espace en friche.
Rue du Progrès, Rés. Les Rives du Drac		: très peu d'arbres.
Rue du Progrès 152-154 : é		normes villas sans arbre.
Nouvel espace devant les Papilles (av. VH) :		un 3ème arbre pourrait être planté.
152 à 168 rue Victor Hugo		Résidence Grand Pré - Déjà bien arborée sauf le long de la rue Victor Hugo. Certains arbres ont été coupés et non remplacés du côté de la rue de Grenoble
14 Rue de Cartale		Résidence l'Étincelle - Résidence neuve Aucune plantation pour l'instant et très peu d'espace possible = peu plantable
27 Rue de la Tuilerie		GRDF - parking Déjà arboré mais le long de la rue Tuilerie, les arbres sont en mauvais état et mal entretenus
34 - 36 - 38 Rue de la Tuilerie		City Parc - Déjà arboré mais certaines haies pourraient être agrémentées de plantations plus hautes

37 Rue de la Tuilerie		Entreprise Cleanparc remplace 40-30 - parcelle Déjà arborée mais certaines haies pourraient être agrémentées de plantations plus hautes
49 avenue du Vercors		Résidence le belvédère - Déjà arborée mais encore plantable notamment côté Est
12 allée des glycines - résidence située derrière garagede la piscine		résidence située derrière garage de la piscine
3 avenue du Général de Gaulle		non plantable 100% de la parcelle occupée – profite des arbres du Par cet de l'avenue
rue de Quirole		lotissement de maisons individuelles - déjà très arboré - travail sur l'amélioration de la façon détailler les arbres ?
rue des sagnes		lotissement de maisons individuelles dénommé Hameau desfleurs - déjà bien arboré
131 - 139 rue de Cartale		lotissement de maisons individuelles - plantable
51 rue de cartale		Résidence Percevalière - Déjà très arborée - plantable notamment sur les parkings

## **Annexe 4 :**

**Tableau du recensement du patrimoine**

**remarquable de la ville**

## Propositions de nouveaux éléments de patrimoine à intégrer dans la modification n°2 du PLUi

NOM DE L'ÉLÉMENT	LOCALISATION	CATÉGORIE	SOUS-CATÉGORIE	NIVEAU DE PROTECTION	CRITÈRES D'ANALYSES Architecture bâtie et végétale (A) Situation (S) Histoire (H) Appartenance à un ensemble remarquable (E), Valeur écologique (V)	JUSTIFICATION	PHOTOS
Fontaine	Place du Village – Mur Biétrix	5	M	2	H	Creusée dans une pierre	FONTAINE PLACE DU VILLAGE (mur BIÉTRIX) + DETAIL FONTAINE BIÉTRIX
Fontaine	Village face Gentilhommière	5	M	1	H	Trois bassins	FONTAINE EN FACE DE LA GENTILHOMMIÈRE
Fontaine	Rue Nicolas Chorier (Village)	5	M	1	H	Élément de ruralité	FONTAINE AUX POISSONS
Fontaine	Chemin privé Village	5	M	2	H	Sculpture d'un soldat	FONTAINE PRIVÉE VILLAGE + DETAIL FONTAINE PRIVÉE
Escalier et mur	Domaine privé Village	5	M	1	H	Mur et escalier en pierre caractéristiques du Village	ESCALIER VILLAGE DOMAINE PRIVE
Porte condamnée	Rue du Village	5	M	1	H	Construction caractéristique du Village	ENCADREMENT PORTE VIEUX VILLAGE
Ancienne maison	Domaine privé Village	1	D	1	H	Maison caractéristique du Village	VIEILLE MAISON A COTE FONTAINE PRIVÉE
Ancienne gare du tram au Village	Route de St Nizier Village	1	D	2	H	Architecture et verrière	ANCIENNE GARE DU TRAM
Ancien portail Désert JJ Rousseau	Désert JJ Rousseau	5	N	1	E	Entrée historique du Désert JJ Rousseau	ANCIEN PORTAIL DESERT JJ ROUSSEAU 1 + ANCIEN PORTAIL DESERT JJ ROUSSEAU 2
Alignement d'arbres ancienne allée d'entrée	Désert JJ Rousseau	3	H	1	E	Allée historique entrée du Désert JJ Rousseau	ALLEE ALIGNEMENT ANCIEN PORTAIL JJ ROUSSEAU

Désert JJ Rousseau	Désert JJ Rousseau	5	N	1	E	Mur délimitant l'ancienne réserve de chasse de la famille Perrin	PORTE DESERT JJ ROUSSEAU + MUR RESERVE CHASSE PERRIN
Colombe (mémoial)	Désert JJ Rousseau	5	M	1	E	Mémorial en hommage à un étudiant désespéré	COLOMBE MEMORIAL
Table d'orientation	Tour Sans Venin	5	M	2	E	Table émaillée avec inscription « Léningrad » et « Le Conest »	TABLE ORIENTATION TOUR SANS VENIN + DETAIL 1 TABLE ORIENTATION TOUR SANS VENIN + DETAIL 2 TABLE ORIENTATION TOUR SANS VENIN
Cimetière	Tour Sans Venin	5	M	2	E	Cimetière jouxtant la chapelle avec vue sur la vallée grenobloise	VUE D'ENSEMBLE CIMETIERE TOUR SANS VENIN
Monument aux morts	Tour Sans Venin	5	M	2	E	Inscription « 1914 – 1919 »	MONUMENT AUX MORTS CIMETIERE TOUR SANS VENIN
Tombe André Faure	Tour Sans Venin	5	M	2	E	Forme sarcophage et jachère « maîtrisée »	TOMBE ANDRÉ FAURE
Maison curiale	Tour Sans Venin	1	D	2	E	Typique des maisons du Vercors (faïtage)	MAISON CURIALE TOUR SANS VENIN
Moulin	Seyssinet-Pariset	1	A	2	H	Ancien moulin de la commune	VUE DU MOULIN DE SEYSSINET + MOULIN SEYSSINET + MEULE MOULIN SEYSSINET
Parc Lesdiguières	Rue Georges MAEDER					Patrimoine végétal. 5 hectares d'espaces verts aux Seyssinetois. Une zone riche pour la faune avec plus de 15 espèces comme les pics verts, rouges-gorges, fauvelles ou sinitelles qui trouvent ainsi gîtes et couverts.	
Quartier d'habitations VAUBAN	Rue Georges MAEDER					Construit au début des années 1980, le quartier compte aujourd'hui près	



Patrimoine bâti	Rue G. Maeder entre Avenue Victor Hugo et Parc Lesdiguières						3 vieilles maisons/ fermes q
Patrimoine bâti	Avenue A. Bergès						Vieille Maison ouvrière + façade en moulure